Neuchâtel — N° 277 (10 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 26 novembre 1956

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

218me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annnoces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, « *A S S A* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Kadar accepte sous condition les revendications ouvrières

Pas question d'élargir le cabinet et de négocier le départ des Russes tant que le travail n'aura pas repris

On ne sait toujours pas où les Soviets ont emmené M. Nagy

PARIS, 25 (S.P.). — Selon Radio-Budapest, le gouvernement hongrois a accepté les revendications du conseil central ouvrier de Budapest comme base de discussion. Mais il a déclaré qu'il ne pouvait être question de l'élargissement du gouvernement et de pourparlers avec les Russes relatifs au départ de leurs troupes qu'après la reprise du travail en Hongrie.

M. Kadar a déclaré dimanche aux délégués ouvriers que son gouvernement n'avait pas l'intention de demander des comptes à Imre Nagy et à son groupe, bien qu'il considère que leur responsabilité a lourdement pesé sur l'évolution des événements.

Leur voyage dans un pays ami ne constitue nullement une déportation, a ajouté M. Kadar, après avoir réaffirmé que M. Imre Nagy et ses amis avaient quitté la Hongrie de leur propre gré.

Autant qu'on puisse le savoir, le conseil ouvrier aurait décidé d'ordonner la reprise du travail, mais de l'interrompre à nouveau mardi si aucune satisfaction n'a été donnée. Le programme des revendications ouvrières ne paraît pas avoir varié. Il n'est pas certain, à l'heure actuelle, que les membres du cabinet Kadar sachent eux-mêmes où les Russes ont emmené l'ex-président du conseil hongrois et ses compagnons après leur enlèvement de jeudi soir.

Négociation urgente

PARIS, 25 (A.F.P.). — Le conseil ouvrier de Budapest a demandé au gouvernement de M. Kadar de préciser le lieu de résidence actuel de M. Imre Nagy et de donner des détails concernant son départ de Budapest.

(Lire la suite en 9me page)

Perspectives de l'économie suisse

LES experts de l'O.E.C.E. viennent de publier leur étude annuelle sur la situation et les problèmes de l'économie suisse. Comme d'habitude, leur rapport se distingue tant par sa concision que par l'exactitude de ses données et de ses commentaires. Il porte sur les 18 mois allant du début de 1955 au milieu de 1956 et tient compte encore des informations qui ont pu être recueillies depuis lors.

L'évolution de l'économie suisse entre ces deux dates peut se résumer en quelques mots : dans une situation de plein emploi, la production a continué de s'accroître. La stabilité financière intérieure a été maintenue grâce à un appel accru à la main-d'œuvre étrangère, à l'augmentation des importations et à la hausse de la productivité résultant du développement des investissements. De plus, la stabilité relative des prix et la modération des organisations syndicales ont permis d'éviter toute augmentation excessive des salaires, si bien que le niveau de vie s'est encore élevé. La consommation privée a augmenté de 6 % en 1955 par rapport à l'année précédente ; et elle a continué sa progression en 1956.

On ne saurait rêver meilleur bilan...

♣ ♣

Les experts de l'O.E.C.E. remarquent que la demande intérieure s'est accrue en Suisse plus rapidement que la production. De la sorte, l'excédent de la balance extérieure courante s'est de nouveau réduit. Les investissements privés ont dépassé leurs niveaux antérieurs, les stocks se sont élevés. Quant aux salaires, leur hausse a été de l'ordre de 3 % en 1955, alors que le revenu national s'élevait de 5 %. Il semble même que, dans certains secteurs, l'accroissement de la productivité ait été supérieur à celui des salaires.

Devant une telle situation, il n'est pas difficile de prévoir quelle sera l'évolution à court terme de l'économie suisse : l'expansion continuera. Les experts de l'O.E.C.E. pensent à juste titre que grâce à l'accroissement des investissements réalisés l'année dernière, l'industrie pourra faire face à l'augmentation de la demande intérieure.

Le principal danger reste l'inflation, car l'économie suisse ne peut être mise complètement à l'abri des répercussions de la hausse, à l'étranger, des prix et de la demande. A un moment où l'économie internationale subit le contrecoup violent des événements du Moyen-Orient et de Hongrie, ce facteur ne doit pas être négligé. Le rapport de l'O.E.C.E. remarque que l'augmentation de la productivité, associée à la politique poursuivie par la Suisse en matière d'importation et d'immigration, devrait, de façon générale, permettre à ce pays de préserver la stabilité des prix, particulièrement si la politique concernant l'importation des produits agricoles non encore libérés reste suffisamment souple. La limitation des dépenses publiques et la modération dont continuent à faire preuve les salariés dans leurs demandes devraient contribuer de façon appréciable au maintien de la stabilité financière intérieure. En outre, le fait que les banques et les autres établissements de crédit disposent de liquidités moins abondantes — fait qui se trouve notamment mis en évidence par une certaine hausse des taux d'intérêt — pourrait, le cas échéant, rendre plus facile l'action des autorités publiques sur la conjoncture par les moyens monétaires. »

♣ ♣

Aucune ombre au tableau. Tout semble aller pour le mieux dans la meilleure des économies. Ce bilan réjouissant ne doit cependant pas nous faire oublier que la prospérité se gagne chaque jour. Les parasites s'attaquent même aux fruits les plus sains. Dans une économie qui côtoie sans cesse le suremploi et où, par conséquent, la hausse des salaires risque toujours de dépasser celle de la productivité, la vigilance s'impose plus que jamais. Et la modération.

Jean HOSTETTLER.

Interviewés par des journalistes alsaciens

Des réfugiés hongrois racontent les horreurs dont ils furent les témoins

STRASBOURG, 25 (A.F.P.). — Des réfugiés hongrois interviewés par des journalistes alsaciens, ont fait, dimanche matin, à Strasbourg, le récit de leur odyssée. L'un d'eux, étudiant à Budapest, a déclaré que, fait prisonnier par les Russes, il fut, avec 200 autres personnes, conduit hors de la ville pour être déporté en U.R.S.S. A environ 50 km. de Budapest, le train stoppa subitement et, à la surprise des prisonniers, un groupe de soldats russes — sans doute des déserteurs — attaqua le commando des gardes du train. Après avoir tué les gardiens, les déserteurs ont libéré les Hongrois qui alors ont gagné la frontière le plus rapidement possible.

Combats entre Russes

Une femme de Mayoravor fut témoin oculaire d'un combat analogue. Elle a déclaré avoir assisté à une vive fusillade entre deux groupes de soldats russes dont l'un était composé de Mongols. Ce dernier groupe resté finalement vainqueur, extermina les soldats de l'autre groupe réfugié dans une forêt proche.

Fleuve traversé à la nage

Une famille de Gyoer essaya de passer la frontière autrichienne près de Nickelsdorf, mais le pont sur le fleuve Raab qu'elle voulait traverser fut pris sous le feu des blindés russes. La mère réussit à passer avant que le pont ne s'écroule. C'est alors que son mari, pour ne pas tomber entre les mains de ses poursuivants, attacha son enfant de trois ans sur son dos et, se jetant dans le fleuve, réussit à gagner l'autre rive à la nage.

Pour une montre, ou du pain

Un autre groupe de fugitifs fut surpris par une sentinelle russe près de Szen-Gothard. Une jeune fille offrit sa montre-bracelet à l'un des soldats et celui-ci les laissa passer. Il en fut de même à un autre endroit où les soldats russes reçurent du pain.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi...

... ou la revanche du cheval tout court sur le cheval vapeur : ce tableau, signe des temps, a été pris à Paris.

Selon «Jane's Fighting Ships» 56/57

L'Union soviétique est désormais la seconde puissance navale du monde

Son but stratégique : saper les communications de l'Otan et empêcher la flotte américaine d'accéder à l'Europe

LONDRES, 25 (Reuter). — « Jane's Fighting Ships », le recueil dans lequel figurent les unités navales de guerre des grandes puissances, vient de paraître pour l'année 1956-1957. Il constate que l'Union soviétique est maintenant, derrière les Etats-Unis, la deuxième puissance navale du monde.

Depuis la fin de la guerre, les chantiers navals soviétiques ont lancé plus de croiseurs et de destroyers que toutes les autres puissances réunies. La Russie dispose actuellement de 400 sous-marins. On prévoit qu'elle mettra en service ces deux prochaines années de 75 à 85 sous-marins des plus modernes. « Cela constitue le développement majeur de la stratégie de l'Union soviétique depuis la fin du deuxième conflit mondial, car la Russie s'est fixée pour but stratégique de saper les communications de l'OTAN et d'empêcher l'accès des forces navales américaines aux eaux européennes. »

Equipement ultra-moderne

La plupart des sous-marins soviétiques ont un rayon d'action très étendu et disposent d'un équipement technique ultra-moderne. « Les sous-marins sont continuellement en manœuvre et cela montre l'importance qu'attribue le haut-commandement soviétique au contrôle des océans. »

(Lire la suite en 9me page)

Mesure «brutale et injustifiée»

Les Français et les Britanniques résidant actuellement en Egypte seront expulsés d'ici à dix jours

Vives protestations du ministre de Suisse chargé au Caire des intérêts franco-anglais

LONDRES, 24 (A.F.P.) — Le Foreign Office a annoncé samedi que la légation de Suisse au Caire avait été informée que tous les Britanniques et Français seraient expulsés d'Egypte d'ici à sept ou dix jours.

La légation de Suisse au Caire, a précisé le Foreign Office, considère que ce geste risque d'avoir des suites désastreuses, car ces nationaux n'ont pas d'autre domicile et ils ne seraient autorisés à emporter avec eux qu'une somme de vingt livres sterling. La légation de Suisse au Caire a été assiégée par des centaines de sujets britanniques et français et elle est débordée, le gouvernement égyptien ayant éloigné les anciens employés égyptiens des ambassades d'Angleterre et de France, a ajouté le porte-parole du Foreign Office.

Le représentant suisse a protesté vigoureusement auprès du gouvernement égyptien contre cette mesure qu'il a qualifiée de « barbare ».

(Lire la suite en 9me page)

L'Assemblée générale des Nations Unies demande le retrait des forces alliées

Après avoir repoussé un amendement belge qui atténuait la portée du blâme à l'égard des Franco-Britanniques contenu dans la résolution des nations afro-asiatiques, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par 63 voix contre 5 avec 10 abstentions, la résolution afro-asiatique qui note «avec regret que le retrait complet des forces françaises, anglaises et israéliennes d'Egypte n'a pas été effectué, bien qu'il se soit écoulé beaucoup de temps depuis l'adoption des résolutions de l'Assemblée en ce sens, et demandant que la France, Israël et le Royaume-Uni procèdent immédiatement au retrait complet de leurs forces d'Egypte ».

Ont seuls voté contre la résolution afro-asiatique : l'Australie, la France, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne.

RÉACTION FRANÇAISE

Dans les milieux français de l'O.N.U., on fait remarquer que la résolution votée par l'Assemblée générale, qui exige le retrait immédiat d'Egypte des forces françaises, britanniques et israéliennes, aura une influence très défavorable sur les débats qui doivent s'ouvrir lundi à l'Assemblée nationale sur la crise du Proche-Orient. L'attitude des Etats-Unis ne semble pas devoir ralentir l'essor des sentiments antiaméricains en France.

Le canal de Suez praticable

dans sa portion sous contrôle allié

LONDRES, 25 (A.F.P.). — L'Amirauté britannique annonce officiellement qu'un chenal de 60 mètres de large a été dégagé sur la longueur du canal de Suez sous contrôle allié. Les travaux de dégagement ont pris fin aujourd'hui.

L'Amirauté précise que ce chenal est suffisant pour permettre le passage de navires de 10,000 tonnes. Les travaux, exécutés par la Royal Navy, se sont terminés plusieurs jours avant la date prévue.

Un chaland renfloué

PORT-SAID, 25 (A.F.P.). — Un chaland de 2500 tonnes, qui avait été coulé dans la passe de Port-Saïd à côté de la grande drague « Paul Solens » a été renfloué à midi trente (heure locale), libérant ainsi un passage profond de huit mètres.

La coque du chaland avait été réparée par des hommes grenouilles français, l'eau a pu être refoulée, et de l'air a été insufflé. Deux remorqueurs britanniques ont aussitôt commencé le remorquage du chaland vers l'arrière-pont de Port-Fouad, une gabare soutenant le chaland à l'arrière.

(Lire la suite en 9me page)

Au musée de la mer de Biarritz

Deux savants vont enregistrer le langage des poissons

« En dépit du mutisme proverbial attribué à la carpe, celle-ci comme les autres habitants des océans et des rivières, a un langage ou tout au moins émet des sons », a précisé M. Barretiety, directeur du musée de la mer et du centre d'études et de recherches scientifiques de Biarritz, à propos de l'installation d'un laboratoire spécialisé dans l'étude du langage des poissons.

L'oreille humaine ne peut en principe saisir ces sons. Pourtant, durant la guerre, des commandants de navires alertés par des bruits suspects, avaient lancé leurs bâtiments à la poursuite des prétendus sous-marins de poche, qui auraient été en réalité des bancs de crevettes. De même, on assure que des sous-marins japonais ne purent être repérés par les câbles d'écoute de la marine américaine lors de l'attaque de la base de Pearl Harbour, en raison des cris de poissons qui couvraient le ronflement des moteurs.

Dans le Pacifique, des mines acoustiques explosèrent avant d'atteindre leur but : les sons émis par des poissons ayant déclenché le mécanisme détonateur.

Deux professeurs vont installer prochainement, au musée de la mer de Biarritz, des appareils d'enregistrement pour reproduire sur bandes magnétophoniques le langage des poissons.

La catastrophe aérienne d'Orly

Le maestro Cantelli parmi les 34 victimes

PARIS (A.F.P.). — Trente-six passagers, soit 25 passagers et 11 membres d'équipage, se trouvaient à bord du « DC-6 » qui s'est écrasé, dans la nuit de vendredi à samedi, à Paray-Vieille-Poste, près d'Orly. On a retrouvé 34 cadavres. Il n'y a que deux survivants, tous deux blessés.

(Lire la suite en 9me page)

Près d'Eglisau, peu de temps après son départ de Kloten

UN BIMOTEUR TCHÉCOSLOVAQUE S'ÉCRASE EN PLEIN CHAMP

Les 18 passagers et les 10 membres de l'équipage ont été tués
Six joueurs de la sélection de Banik au nombre des victimes

KLOTEN, 25. — Samedi à 18 h. 20, un avion de la compagnie aérienne tchécoslovaque C.S.A. est tombé, peu après avoir décollé de Kloten, à 14 kilomètres de l'aéroport, près d'Eglisau, non loin du poste de douanes suisses de Wasterkingen. Le point de chute se trouve en plein champ sur territoire suisse.

Tous les occupants de l'appareil, soit 18 passagers et 5 hommes d'équipage, ont péri. L'avion a dû exploser en arrivant au sol, où un cratère de 30 mètres de large et de trois mètres de profondeur s'est formé. Les débris de l'appareil ont été dispersés sur près de 500 mètres. L'avion effectuait un vol de Zurich à Prague.

Le parquet du district de Bulach a immédiatement ouvert, en liaison avec des experts de l'Office fédéral de l'air, une enquête sur les causes de la chute de l'avion. Dans l'avion se trouvaient dix ressortissants chinois, membres d'une troupe théâtrale, six membres d'une équipe tchécoslovaque de hockey sur glace et deux autres passagers dont la nationalité n'a pu être nettement établie. Les dix membres de l'équipage étaient de nationalité tchécoslovaque.

Les experts sur les lieux

L'avion bimoteur tchécoslovaque s'est écrasé au sol à 100 ou 200 mètres au sud du poste de douane de Wasterkingen, non loin de la frontière allemande. Le lieu de l'accident fut immédiatement entouré d'un large cordon de policiers et de pompiers. A la lumière des projecteurs, on apercevait les débris de l'avion et la fumée qui s'élevait de l'appareil en flammes.

(Lire la suite en 9me page)

Une vue du lieu de la catastrophe ; les policiers s'efforcent de retrouver les restes des corps dispersés.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 4 :

PROPOS SUR L'ÉDUCATION

■ Mauvais sujet ou « inadapté » ?

PAGES 6 ET 7 :

TOUS LES SPORTS

■ Cantonal réapparaît en tête du classement.
■ Young Boys gagne le duel des leaders.
■ Urania poursuit sa série positive.
■ Chaux-de-Fonds fait cavalier seul à Zurich.
■ Les matches d'entraînement disputés sur la patinoire de Monruz.
■ Les Américains continuent à se distinguer à Melbourne.

BLOCAGE - FINANCEMENT des vins blancs de Neuchâtel de la récolte 1956

Les propriétaires de vins blancs de Neuchâtel de la récolte 1956 qui désirent être mis au bénéfice des mesures de blocage-financement décrétées par le Grand Conseil sont priés de s'inscrire à l'Office cantonal de blocage des vins de Neuchâtel, département de l'agriculture, escaliers du Château 4, à Neuchâtel. Les inscriptions devront parvenir à l'office précité jusqu'au 10 décembre 1956.

Département de l'agriculture.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

jeudi 29 novembre 1956, dès 14 heures,

à la Halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets mobiliers suivants :

buffet de service, chaises. commode, armoire à glace à 2 portes, armoire à 1 porte, lit complet, descentes de lit, machine à coudre à pied « Helvetia », rideaux divers, lustre 5 branches, table de radio, divan, chaise-longue, meubles en rotin, table et tabourets de cuisine, petit buffet laqué blanc, bijoux, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

Condition : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal :
A. ZIMMERMANN.

IMMEUBLES

A remettre commerce de fromage

aux environs de Neuchâtel, maison de vieille renommée, dans immeuble appartenant à l'exploitant. Ecrire sous chiffres P. 7920 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre, au Val-de-Travers,

DOMAINE DE MONTAGNE de 57 poses

champs, pâturage et forêt. Possibilité d'acquérir des terres voisines. Laiterie et école à proximité. Eau en suffisance, électricité, deux logements dont un immédiatement disponible.

Entrée en jouissance : à discuter.

Pour tous renseignements, s'adresser à Etude Max Benoit, notaire, Fleurier. Téléphone (038) 9 11 20.

MAISON

avec un peu de terrain attenant à vendre, dans région vaudoise très industrielle.

Adresser offres écrites à AZ 5265 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Colombier

A louer pour janvier 1957 petit appartement d'une chambre, cuisine et dépendances.

S'adresser : chemin de Notre-Dame 8.

Ateliers - Bureaux - Entrepôts

pour petite mécanique, horlogerie, etc. Location Fr. 180.— par mois. Libres dès le 1er janvier. Pour renseignements : Tél. 7 94 91.

CHAMBRES

A louer chambre indépendante à 2 minutes de la gare. Tél. 5 39 87.

A louer tout de suite chambre non meublée avec central et part à la salle de bains.

Demander l'adresse du No 5287 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer jolie petite chambre chauffée, aux Sablons. Tél. 5 83 28.

CHAMBRE

pour une ou deux personnes, à louer. Rue de l'Hôpital 18, 4me étage.

PENSIONS

A louer à dame ou demoiselle jolie chambre meublée très bien chauffée, confort, pension soignée sur désir. Commencement de l'Evole. Tél. 5 34 80.

DEM. A LOUER

Instituteur suisse allemand cherche

STUDIO

ou chambre pour le 1er décembre. — Adresser offres écrites à X. O. 5254 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

STÉNODACTYLO

ayant bonne formation commerciale et des connaissances de la langue anglaise, est demandée. Faire offres sous chiffres P. 7893 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Caissier (ère)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou au plus tôt caissier ou caissière ayant de bonnes notions de comptabilité. Se présenter personnellement ou faire offres par écrit à

Fabriques Movado, la Chaux-de-Fonds.

Dame ou demoiselle

gentille et propre, pouvant s'occuper d'un enfant de 4 ans et d'une lingerie, trouverait place stable et bon salaire. Logée et nourrie chez l'employeur. Entrée tout de suite.

Adresser offres écrites à X. P. 5280 au bureau de la Feuille d'avis.

GROSSENBACHER
Saint-Gall
Depuis 75 ans

Pour la région du Vignoble, nous cherchons un

bon représentant

sérieux, très actif et de bonne présentation pour la vente de notre toute nouvelle machine à laver MYLOS-FLUX, offrant des avantages sans concurrence, ainsi que pour la nouvelle et sensationnelle essoreuse de ménage MYLOS-SWING.

La Mylos-Flux, sans batteur, pulsateur ou tambour a rencontré un succès énorme au Comptoir suisse. (Temps de lavage 5 minutes. cuve en acier chromé, chauffage puissant, etc.) Conditions de vente à l'abonnement et vente-location intéresantes.

Les intéressés (dames et messieurs) possédant de réels talents de vendeur, désirant se créer une situation stable, peuvent adresser leurs offres détaillées avec photo à :

GROSSENBACHER, Société Commerciale par Actions, LAUSANNE, avenue Vinet 37.

Fabrique de Suisse romande cherche un

CHEF

pouvant s'occuper du terminage complet des cadrans.

Faire offres sous chiffres P. 11662 N. à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

GARDY S. A., fabrique d'appareils électriques, 22, rue des Deux-Ponts, F, Genève, cherche

dessinateurs constructeurs

pour son bureau de construction. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo.

Outilleur horloger ou outilleur mécanicien

connaissant le travail sur machine à pointer serait engagé immédiatement.

Poste de confiance.

Faire offres à FABRIQUE MARET, Bôle.

Bureau d'études et de recherches industrielles, avec siège à la Chaux-de-Fonds, cherche

sténodactylographe

habile, ayant de préférence accompli un apprentissage de commerce ou sortant d'une école commerciale, pour tous travaux de bureau. Activité variée au sein d'un effectif de personnel réduit. Conditions de salaire intéressantes pour jeune employée capable et de confiance.

Faire offres détaillées à Case 739, la Chaux-de-Fonds.

Atelier de petite mécanique cherche un

mécanicien complet

pour tournage, fraisage, rectifiage. Semaine de 5 jours.

Se présenter chez A. Sannmann, Saars 16, Neuchâtel.

Importante fabrique suisse engagerait

dame de propagande

de 20 à 40 ans, sérieuse et active. Débutante acceptée. Bon gain assuré, environ Fr. 800.— à 1000.— par mois. Frais, fixe, commision, frais de déplacement. Faire offres avec photo sous chiffres M. 25570 U. à Publicitas, 17, rue Dufour, Bienne.

Importante fabrique suisse engagerait pour tout de suite ou époque à convenir

REPRÉSENTANT

de 23 à 40 ans, sérieux, actif et ayant de l'initiative, pour visiter la clientèle particulière. Mise au courant et appui constant par personnel qualifié. Gain mensuel moyen Fr. 1200.—. Frais, fixe, commission et frais de déplacement.

Offres avec photo, sous chiffres M. 25573 U. à Publicitas, 17, rue Dufour, Bienne.

LANDIS & GYR

Nous cherchons pour notre département des maisons-sœurs

jeune correspondant

Nous exigeons : connaissances approfondies des langues allemande et française, sténographie, éventuellement connaissances de l'anglais.

Grand champ d'activité et place stable après mise au courant pour commerçant ayant des connaissances techniques.

Les intéressés sont priés de faire offres avec photo, copies de certificats et prétentions de salaire au département du personnel de LANDIS & GYR S. A., Zoug.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir une

secrétaire-correspondante

de langue maternelle française

Préférence sera donnée à candidate possédant de sérieuses connaissances d'anglais.

Nous offrons un poste varié et intéressant.

Prière d'adresser offres détaillées avec photo, indication des prétentions et date d'entrée la plus rapprochée à la Fabrique d'ÉBAUCHES A. SCHILD S. A., à Granges (SO).

J'engagerais tout de suite ou pour date à convenir

2 mécaniciens

S'adresser ou se présenter à Fabrique de machines Jean Voumard, Draizes 51, Neuchâtel, tél. 8 25 06.

On cherche bonne

sommelière

propre et active. Hôtel de la Croix-Blanche. Fleurier. Tél. 9 10 60.

Jeune sommelière

connaissant les deux services, trouverait place stable et bien rétribuée. Faire offres avec photo au Buffet de la Gare, Saint-Imier.

Café-restaurant avec cinéma

demande pour tout de suite

sommelière

connaissant le service et parlant le français. Place bien rétribuée pour jeune fille travailleuse et débrouillarde. Eventuellement mise au courant. Vie de famille. — Faire offres écrites au

Restaurant du 1er-Mars, Cernier

A la même adresse, on demande

jeune fille

pour s'occuper des enfants et si possible sachant un peu coudre. (Italienne qui aimerait changer de place pas exclue) pour remplacer une jeune fille qui quitte après plus de 4 ans de service.

On demande dans hôtel un ou une

aide de cuisine

ayant déjà des notions d'une cuisine simple. Salaire 280 à 300 francs par mois. — Demander l'adresse du No 5258 ou téléphoner au No 7 12 33.

On cherche

ouvrier de campagne

S'adresser à Eric Magnin, Coffrane.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage. — S'adresser à Mme Schwaar, Epancheurs 8.

On demande une

fille ou un garçon de cuisine

à l'Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

On cherche

jeune homme

robuste et de confiance pour porter le lait. Bon salaire et vie de famille. Tél. 5 52 47.

Jeune fille

est demandé pour l'office et le comptoir. Fr. 150.— logée et nourrie. Date d'entrée immédiate ou à convenir. Faire offres au restaurant Bon-Accueil, le Locle. Tél. (039) 3 10 31.

Industrie à Corcelles-Peseux cherche

polisseurs sur métaux

éventuellement manœuvres seraient mis au courant.

Prétentions et certificats à adresser sous chiffres AZ 5293 au bureau de la Feuille d'avis.

Voyageurs

de commerce visitant déjà la clientèle des garages ou les drogueries, sont demandés pour placer des produits d'entretien d'autos — polish, cire, antibuée.

Faire offres à Walter Gerber, chemin des Meuniers 9, à Peseux.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille

cherche place de vendeuse débutante, libre tout de suite. Faire offre à Lucette Gauchat, Lignières.

DAME

ayant travaillé plusieurs années dans important commerce de la ville cherche occupation, pour

l'après-midi

si possible. Connait la facturation, la correspondance ainsi que la vente.

Faire offres sous chiffres DW 5290 au bureau de la Feuille d'avis.

Technicien-horloger

ayant quelques années de pratique cherche situation dans la région de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à A. T. 5283 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame ayant travaillé dans commerce, cherche place dans

magasin ou bureau

pour la demi-journée. Bonne dactylo, bonne vendeuse. Faire offres sous chiffres EX 5289. au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche quelques

heures de ménage

le matin.

Adresser offres écrites à JC 5295 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à faire à domicile la

mise d'équilibre du balancier

travail soigné sur machine. S'adresser à W. Clémence, route de la Neuveville 41, la Neuveville. Tél. 7 92 88.

Italienne

de 24 ans, aimant les enfants et sachant bien cuisiner, cherche place dans famille à Neuchâtel pour le début de décembre.

Adresser offres écrites à GZ 5291 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé une

montre-bracelet

or de dame. La réclamer à A. Diacon, Fahys 31 ou téléphoner au 5 17 65.

A VENDRE

A vendre une

armoire à glace

2 portes, une petite

bibliothèque

vitrée. Prix à convenir. Tél. 6 63 46.

Mont-d'Or extra
H. Maire, rue Fleury 16

LARD de bajoue avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

A vendre beaux jeunes

chiens bergers

noirs de 3 mois.
M. F. Duport, Poudrières 1. Tél. 5 38 31.

TOUT POUR LE HOCKEY
Prix avantageux
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL
Tél. 5 15 62

A vendre

souliers de ski

No 40. Tél. 5 32 28.

Garcin
CHAPELIER

Chapeaux
FLÉCHET
Seul dépositaire
Seyon 14

A vendre

potager à bois

marque « Eskimo » émaillé, gris bleu, trois trous, four, bouilloire.

Rue de la Gare 5, le Landeron.

DEM. A ACHETER

Si vous avez des meubles à vendre, retenez cette adresse :
Au Bûcheron, Ecluse 20. Tél. 5 26 33.

J'achète

anciennes gravures

de Neuchâtel en couleur, et autres vues suisses en couleur.

Tableaux, porcelaines anciennes, statuettes, verreries, meubles anciens en tous genres. Adresser offres écrites à F. Y. 5288 au bureau de la Feuille d'Avis.

Je cherche à acheter

radio

trois longueurs d'ondes, en bon état.

Faire offre avec prix sous chiffres IB 5294 au bureau de la Feuille d'avis.

Skis Tosalli

offre 200 paires de BATONS DE SKI acier suédois chromé et garantis une saison. Fr. 21.— la paire.

Envoi contre remboursement franco

En stock : skis métalliques

HEAD et A. 15,

toutes longueurs

J.-P. TOSALLI, instructeur de ski, COLOMBIER, tél. 6 33 12.

ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL
maître teinturier
5 17 51

René Schenk
votre fournisseur pour vos
ARTICLES DE SPORTS
ski - hockey sur glace et football
Aiguisage de patins
Chavannes 7 et 15
5 44 52

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Nettoyages
Ponçage, imprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

Serrurerie Carl Donner & Fils
5 31 23 Bellevaux 8 - Tous travaux de serrurerie et réparations - Volets à rouleau, sangle, corde

Perrot & Cie
ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE Tél. 5 12 58

TAPISSIER-DÉCORATEUR **JEANNET HENRI**
Meubles style et moderne - Literie Rideaux
Prébarreau 7, Neuchâtel ou 5 78 67 après 19 h. Tél. 5 61 23

COUVREUR MAURICE MARTINONI
GRISE-PIERRE 8 TÉL. 5 72 54

MAÇONNERIE — BÉTON ARMÉ
Carrelage et toutes réparations Devis sans engagement
J. ZWAHLEN Avenue des Alpes 88
Tél. 5 33 36

5 66 86
Sanitaire Ferblanterie

HILDENBRAND
Coq-d'Inde 3

5 42 08 **Vous serez satisfait** en confiant votre linge au

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. Bornand
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

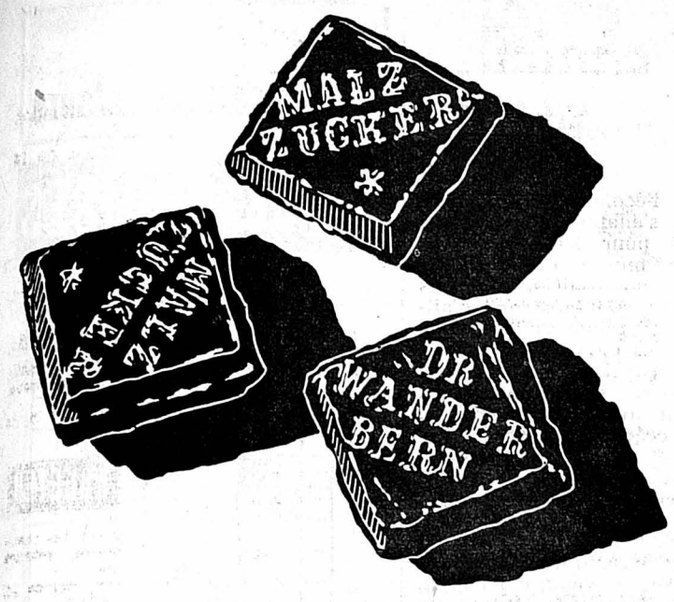

Dans l'automne déclinant, en hiver, au printemps, le SUCRE DE MALT WANDER vous sert fidèlement de garde du corps.

Son action est expectorante et adoucissante.

CONFORT ET EPARGNE

vous assure une lame aiguisée sur l'ALLEGRO, car elle permet de se raser de près, sans douleurs et sans égratignures et en plus elle dure indéfiniment.

Vous aurez un visage sain, propre et lisse **pendant toute la journée:** ce qu'on appelle un visage sympathique, un visage qui inspire confiance, le visage de l'homme qui réussit. Vous en serez ravis.

★ Et vous serez ravis encore davantage en employant le savon-crème pour la barbe CHICMAN-Paris.

En vente dans les maisons de la branche.
Aiguiseurs pour lames: Fr. 15.60 et 18.70
Affiloirs pour rasoirs à main: Fr. 7.80, 12.50 et 15.60
Savon-Crème CHICMAN: Fr. 3.50

Nouveau modèle:
avec Régulateur de Pression permettant d'adapter la pression à l'épaisseur des lames

Société Industrielle Allegro S. A. Emmenbrücke 1119 **(Lu)**

Parce que vous appréciez
L'ÉLÉGANCE...
Parce que vous aimez le
CONFORT...

vous choisirez nos ravissants

PYJAMAS

de flanelle fantaisie
aux coloris gais
Coupe et travail
« lingerie » très soignés
Tailles 38 à 44
De

Fr. 35.-

à

Fr. 49.80

Voyez nos étalages

la Soie
VUILLEUMIER · BOURQUIN
CONFECTION · TISSUS · RUE DES EPANCHEURS

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

La grande MODE est aux ensembles

ROBE ET JAQUETTE TAILLEURS

Nous vous présentons un splendide choix de modèles
Se font en ottoman soie ou en lainage couture

de ***120.-*** *à* ***298.-***

AU LOUVRE
La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

Un excellent sirop contre

REFROIDISSEMENT
FIÈVRE
TOUX
BRONCHITE

Demandez à votre pharmacien un flacon de

Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi sur chaque flacon
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Formule de feu le Dr P. Hulliger, médecin - spécialiste, à Neuchâtel

Bastyl
S. Dellanegra
Neuchâtel, Poteaux 3
SPÉCIALISTE DU BAS
Pour vous servir avantageusement

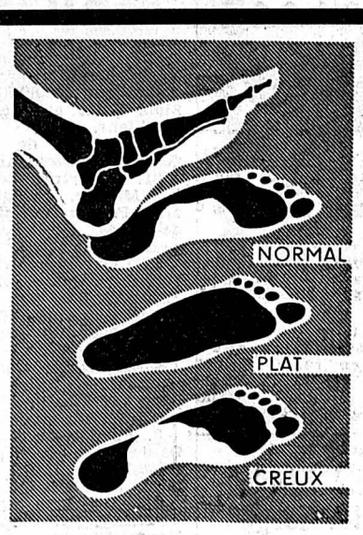

Supports sur mesures
Albert CLÉMENT, bottier-orthopédiste
CORCELLES. Cent-Pas 4 - Tél. 8 11 60

René Nydegger
TOUT POUR LE PNEU
Pneus neige
Toutes marques
PRÉBARREAU
NEUCHATEL

(038) 5 34 24 (038) 5 34 24 (038) 5 34 24 (038) 5 34 24 (038) 5 34 24 (038) 5 34 24 (038) 5 34 24

La machine à coudre ZIGZAG la meilleur marché

s'achète en appelant le No de téléphone

(038) 5 34 24

H. Wettstein
Grand-Rue 5 - Seyon 16
NEUCHATEL

Agence BERNINA pour le canton de Neuchâtel

Pour préserver vos petits du froid

Notre rayon est spécialement bien assorti en

MANTEAUX
ROBETTES
PULLOVERS
GILETS

Notre devise :

LA QUALITÉ

Toute maman

soucieuse du bien-être de son bébé choisit sa

LAYETTE

chez

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

Le grand spécialiste d'articles pour enfants

Tout pour L'ENFANT

CHEMISES
pour garçons, en flanelle molletonnée, dessins écossais, grandeurs 28 à 36
Depuis 7.90

CHEMISES
en flanelle grattée, coloris mode, article chaud, grandeurs 28 à 36
Depuis 8.50

CHEMISES
en popeline unie ou rayée, façon moderne, grandeurs 28 à 36
Depuis 7.50

PULLOVERS
en belle laine unie, col roulé, grandeur 30
12.90

PULLOVERS
en grosse laine, col châle
Depuis 26.50

PULLOVERS
sport, en grosse laine, garniture fantaisie, col cheminée
Depuis 29.50

PANTALONS
longs en flanelle grise, tailles 8 à 16 ans
Depuis 20.50

PANTALONS
en velours côtelé, coupe moderne, coloris marine, gris, vert
Depuis 18.50

ÉCHARPES
en laine, dessins écossais
Depuis 195

Grands Magasins
au Sans Rival

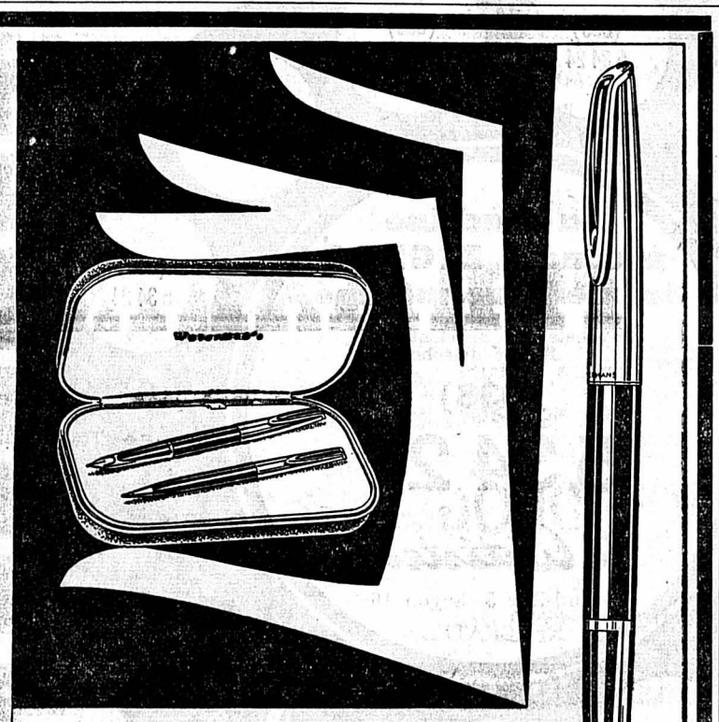

Waterman C/F

D'une conception révolutionnaire, ce stylo donne un nouvel essor à la belle écriture

3 MODÈLES de même grandeur vous sont offerts

1. Modèle Standard, capuchon en métal précieux inaltérable, plume or 14 carats . . . . . **Fr. 58.—**
2. Modèle riche, capuchon et protège-plume en métal précieux inaltérable, plume or 14 carats . . . . . **Fr. 75.—**
3. Modèle luxe, capuchon et protège-plume en métal doré, plume or 14 carats . . . . . **Fr. 95.—**

Venez essayer l'un de ces modèles au magasin ou demandez un envoi à choix sans engagement

Papeterie Reymond Neuchâtel 9, Saint-Honoré

HELVETIA

Modèle à bras libre

à partir de **Fr. 440.-**

Facilités de paiement

AGENT OFFICIEL

A. WINZENRIED, CHÉZARD

Service « WAR » - Entretien et réparation de machines à coudre de toutes marques

20 ANS DE PRATIQUE

Travail soigné

Se rend à domicile - Tél. 7 01 50

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

DATTES

dénoyautées et pasteurisées

« Dromedary » Brand

0.70 la boite de 168 gr. net

ristourne à déduire

Machines à laver

Quelques belles occasions. Crédit. Téléphone 5 34 69.

A vendre

grand lustre en fer forgé

en très bon état. Motif: feuilles de vigne et grappes de raisin.

S'adresser à G. Hertig, rue du Commerce 89, la Chaux-de-Fonds.

FOOTBALL

ballons, chaussures, etc.
Grand choix
Prix avantageux

A. Grandjean

Saint-Honoré 2
NEUCHATEL

PROPOS SUR L'ÉDUCATION

Mauvais sujet ou « inadapté » ?

Ce qu'on appelle un mauvais élève n'est souvent, affirment les spécialistes, qu'un « inadapté scolaire ». Le changement d'étiquette va-t-il modifier le contenu ? Certes non ; mais dire d'un enfant qu'il n'est pas adapté à son milieu scolaire, au lieu de dire que c'est un mauvais élève, pose le problème sur un tout autre plan. D'un jugement sans appel, on passe à un diagnostic qui permet l'espoir d'une guérison.

Le mauvais élève n'est bien souvent au départ qu'un inadapté. Un de ces enfants qui souffrent d'être en désaccord avec le milieu qui leur est imposé et pour lequel ils n'ont pas été préparés. Si personne ne vient à son secours, si personne ne lui aide à s'adapter à ce milieu, lui indiquant les efforts qu'il doit faire, corrigeant peut-être certaiens asthénies ou de simples troubles fonctionnels, cet enfant deviendra sûrement un mauvais élève sans pour autant qu'il en soit responsable. Mieux que cela, il restera plus tard un inadapté social, et de mauvais élève qu'il était, passera peut-être dans la catégorie des mauvais garnements.

Nous touchons ici à tout le problème de la délinquance dont l'origine s'explique bien souvent par les circonstances d'une éducation mal comprise. Si donc nous voulons diminuer le nombre de ces inadaptés sociaux qui sont le plus souvent des victimes de la société elle-même, travaillons à diminuer le nombre des inadaptés scolaires pendant qu'il est encore temps. Essayons tout d'abord, non pas de les classer, mais de les grouper selon leurs caractéristiques.

En tête, nous mettrons tous ceux qui souffrent tout simplement d'une imperfection. de la vue, de l'ouïe ou de la parole. Ces défauts-là peuvent être corrigés dans la plupart des cas par l'intervention d'un spécialiste. Une simple paire de lunettes rendra souvent l'équilibre à un enfant qui souffre de troubles visuels; mais qu'on n'oublie pas de changer ces lunettes quand il le faudra ! Quelques leçons d'orthophonie ont complètement guéri bon nombre d'enfants affectés par un vice de langage : bégaiement, zézaiement ou toute autre dystonie en général. Quant aux durs d'oreille, si parfois la médecine est impuissante, qu'on n'hésite pas à leur apprendre la lecture labiale qui leur permettra de suppléer à l'insuffisance de leur ouïe.

Si nous insistons sur cet aspect inattendu des difficultés scolaires, c'est que selon certaines enquêtes, plus de 20 % des inadaptés seraient de cette catégorie. Or, le dépistage de ces déficiences est si simple que les parents et les maîtres peuvent le faire eux-mêmes. Il est donc inadmissible qu'aujourd'hui on laisse végéter un enfant qui souffre d'une insuffisance aussi élémentaire. Observez vos enfants et vos élèves et signalez aux services médico-scolaires toute anomalie dans leur comportement, vous éviterez ainsi bien des malheurs.

Si les déficiences dont nous venons de parler peuvent être facilement corrigées, et dans la grande majorité des cas disparaître sans laisser de traces, il n'en est pas de même des malformations anatomiques d'origine congénitale ou pathologique. Toutes ces disgrâces physiques rendent l'adaptation à la vie en général et à la vie scolaire en particulier extrêmement difficile. L'effort ici doit alors venir de l'extérieur, c'est l'école, c'est la société qui doivent s'adapter à ces êtres désavantagés pour leur permettre la mise en œuvre de tous les moyens, souvent limités, dont ils disposent. Les résultats sont d'ailleurs tout à fait réjouissants et nous connaissons des enfants qui, physiquement, font peine à voir, mais qui sont heureux dans leur classe, grâce à l'influence d'un bon maître, lequel a su créer un climat et des conditions, morales et matérielles, permettant l'adaptation de celui qui, à l'origine, était un inadapté.

Parmi les autres causes d'inadaptation, les plus graves sont les défauts du caractère. Il y a les élèves lents, instables, nerveux, colériques, hypersensibles, égoïstes. Autant de défauts qu'on voudrait corriger, mais qu'une contrainte maladroite risque d'exacerber. Ici, c'est au psychologue ou au médecin qu'il faut souvent faire appel, car le mal est profond et réside bien rarement, comme on le croit, dans la mauvaise volonté de l'enfant. C'est à cet effet qu'ont été institués dans chaque région scolaire, en Suisse, comme à l'étranger, des services médico-pédagogiques où les enfants difficiles sont examinés, puis traités directement ou renvoyés à des spécialistes. De nombreux enfants ont ainsi été rendus à une vie normale.

Enfin, un des principaux obstacles à l'intégration harmonieuse de l'enfant et de l'adolescent dans le milieu scolaire, familial ou social, c'est l'imperfection même de ce milieu. L'enfant qui ne trouve pas au foyer la sécurité, l'affection et l'harmonieux équilibre dont il a besoin en est infailliblement troublé dans son travail et dans son comportement scolaires. Il en sera de même si, en classe, il est traité injustement, ironiquement ou simplement avec indifférence. Seuls ceux qui sont journellement en contact avec les inadaptés — ceux qu'on appelle les enfants difficiles — pourraient dire les ravages causés par le manque d'amour et de compréhension dont souffrent ces jeunes êtres qui n'ont souvent qu'un défaut : leur sensibilité.

Nombre de parents et de maîtres sont à l'origine d'une de ces catastrophes morales, simplement parce qu'ils se sont refusés à prendre au sérieux l'inquiétude ou la révolte d'un enfant qui ne demandait qu'à être entendu ou aidé.

Les parents et les maîtres d'école de tous les degrés n'ont plus le droit d'ignorer les difficultés et les drames de l'enfance et de l'adolescence ; pour remplir honnêtement leur mission, ils doivent se pencher avec une constante vigilance sur les manifestations anormales du comportement juvénile. Ils sont les premières sonnettes d'alarme ; si celles-ci ne fonctionnent pas au moment voulu, le danger ira grandissant et peut-être sera-t-il trop tard pour y parer quand les symptômes seront trop évidents. D'un inadapté qu'on aurait pu sauver, on aura fait un inadapté social, un découragé ou un révolté.

Puisqu'il est possible de prévenir et même de guérir, utilisons tous les moyens connus pour diminuer le nombre des malheureux que sont les inadaptés et pour rendre à la société des êtres sains et équilibrés dont elle a grand besoin.

MENTOR.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE DU CANTON DE NEUCHATEL

29 octobre. Ensuite de faillite, les époux Robert-Georges Girard et Marthe née Godat, à Neuchâtel, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

31. Clôture de la faillite de Robert Girard, représentant, à Neuchâtel.

31. Ouverture de la faillite de Charles Maurer, commerçant en fourrages, aux Petites-Crosettes, près la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 3 décembre 1956.

31. Ouverture de liquidation de la succession insolvable d'Olga Pelletier née Maumary, de son vivant ménagère à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 23 novembre 1956.

2 novembre. Conclusion d'un contrat de mariage entre Henri-Raymond Berger et Georgette-Elvine née Leuba, domiciliés à Neuchâtel.

3. Révocation de la faillite d'Etienne-Paul Duvoisin, représentations, à Neuchâtel, le failli ayant été réintégré dans la libre disposition de ses biens.

3. Ouverture de la faillite d'Aimé Vulliamy, galvanoplaste, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 27 novembre 1956.

6 novembre. Ensuite de faillite, les époux Roger Boillod et Laure-Madeleine née Liengme, aux Brenets, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

7. Ouverture de la faillite d'Henri Vuilliomenet, mécanicien, à Neuchâtel. Délai pour les productions : 7 décembre 1956.

7. Ouverture de liquidation de la succession insolvable de Louise-Rosine Dessaules, de son vivant commis, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 30 novembre 1956.

7. L'état de collocation de la faillite d'Evola S.A., fonderie, chromage, à Auvernier-Peseux, peut être consulté à l'office des faillites de Boudry.

7. Clôture de la faillite d'Alphonse de Bortoli, entrepreneur, à Corcelles.

7. Conclusion d'un contrat de mariage entre Henri-Roger Béguin et Muguette-Hélène née Perrelet, à la Chaux-de-Fonds.

7. Ensuite de faillite, les époux Alphonse de Bortoli et Simone née Perret, à Corcelles, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

9. Clôture de la faillite de Roger Boillod, représentation et commerce de machines agricoles, aux Brenets.

10. L'état de collocation de la succession insolvable de Marie-Rosine Kirchhofer née Ziniker, à Neuchâtel, peut être consulté à l'office des faillites de Neuchâtel.

10. Clôture de liquidation de la succession insolvable de dame Alice Borel née Rentsch, de son vivant ménagère, à Neuchâtel.

10. Conclusion d'un contrat de mariage entre Jean-Jacques Happersberger et Mona-Irène née Meyer, à Cernier.

12. Conclusion d'un contrat de mariage entre Willy-Armand Duvanel et Denise-Mathilde née Henry, à Saint-Blaise.

12. L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a :

nommé Sam Humbert, directeur adjoint de l'office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Marguerite Renaud et Suzanna Giger ;

nommé Mlle Magdeleine Renaud, assistante sociale à l'office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de Cosette-Alice Taut et Gérard Spaetig ;

accepté le transfert dans son for de la tutelle de Germaine-Cécile Thierwächter et nommé Fred Reymond, directeur en charge de l'assistance communale du Landeron, en qualité de tuteur ;

accepté le transfert dans son for de la tutelle de Gerhard Sametz et nommé Ulrich Balzer-Sametz, à la Coudre-Neuchâtel, en qualité de tuteur ;

nommé Mlle Denise Frieden, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de Berthe-Alice Frieden ;

accepté le transfert en son for de la tutelle de Patrice-Jean-Daniel Clerc et nommé Jaques Clerc, à Neuchâtel, en qualité de tuteur.

Communiqués

Luisillo et son théâtre de la danse espagnole

Luisillo, le fameux danseur espagnol, est aussi un metteur en scène extraordinaire. Son «Théâtre de la danse espagnole » qui groupe vingt-cinq artistes est un spectacle qui plait par son originalité et sa magnifique présentation. Cette véritable « revue espagnole » sera présentée le 28 novembre au théâtre de Neuchâtel.

Demain :

Le rideau de velours

MOTS CROISÉS

Problème No 301

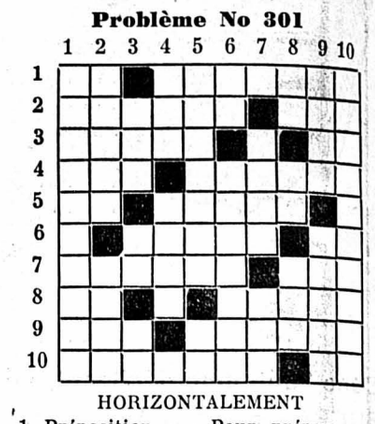

HORIZONTALEMENT

1. Préposition. — Pour préparer un bon moka.
2. Sorte de mortadelle. — Pour abreuver John Bull.
3. Ne paie pas, assurent les moralistes. — Obstacle imprévu.
4. Dégoûté. — Ancienne langue de Scandinaves.
5. Interjection. — D'un peuple de la Gaule.
6. On la fait en ne faisant rien. — En fuite.
7. Dévie un bâtiment de sa course. — Ville biblique.
8. Soleil. — Soutenait le chant du ménestrel.
9. Lettre grecque. — Séduit.
10. L'alfa et l'oméga de la science de Diafoirus. — Restes.

VERTICALEMENT

1. Algarades.
2. Mère d'Isaac. — Préparation militaire.
3. Fleur. — D'une locution adverbiale. — Forme d'avoir.
4. Oncle d'Amérique. — Dialecte d'Ecosse.
5. Moyens de répression qui supposent d'autres moyens. — Durée d'une révolution.
6. Note. — Il est fort intéressant de connaître une table qui soit telle.
7. Bout de bois. — D'un auxiliaire.
8. Marche bien. — Que ne dit-il pas ? — Fleuve de Russie.
9. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose. — Ancienne loi espagnole garantissant un privilège.
10. Objets des curiosités du fisc.

Solution du problème No 300

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	■	C	A	L	E	N	D	E	S
2	C	A	R	N	E	G	I	E	■	O
3	E	L	U	■	D	O	L	■	V	U
4	A	I	■	M	A	U	G	R	E	E
5	U	N	I	E	■	T	A	I	N	■
6	■	E	L	N	E	■	U	S	E	E
7	P	A	L	E	T	O	T	■	T	M
8	A	S	■	L	U	I	■	V	I	E
9	U	■	C	A	I	S	S	I	E	R
10	L	A	I	S	S	E	E	S	■	I

RADIO

Lundi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Les patineurs, de Meyerbeer. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble, musiques et refrains de partout. 11.25, vies intimes, vies romanesques. 11.35, un compositeur genevois : Claude Prior, Pierre Mollet, baryton. 11.45, la pianiste Lottie Morel. 12 h., au carillon de midi. 12.35, les Jeux olympiques de Melbourne. 12.45, inform. 12.55 env., Jean-Pierre Rambal et Louis Gaulis. 13 h., gaieté classique. 13.20, des goûts et des couleurs. 13.45, la mélodie française.

16 h., voulez-vous danser ? 16.25, le disque des enfants sages. 16.30, Concerto de Mendelssohn. 17 h., femmes chez elles. 17.20, chants sans paroles. 17.40, la Suisse et les Suisses de jadis sur le pavé parisien. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, image à deux sous. 18.40, piano 1925. 18.50, micro-partout. 19.05, les Jeux olympiques de Melbourne. 19.15, inform. 19.25 env., instants du monde. 19.45, env., ensembles légers. 20 h., énigmes et aventures : « Au seuil de l'enfer », par G. Hoffmann. 21.15, dites-le avec des chansons. 21.45, le folklore du Brésil. 22.10, Julianna Farkas, soprano. 22.30, inform. 22.35, le magazine de la télévision. 22.55, actualités du jazz.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, mélodies d'Espagne et d'Amérique latine. 10.15, les Esquimaux jouent. 10.20, émission scolaire. 10.50, Nordische Weisen, de Grieg. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., orchestres récréatifs. 12.30, inform. 12.40, musique populaire. 13.15, les beaux enregistrements de Mozart. 13.35, œuvres de W. Pijper. 14 h., recettes et conseils.

16 h., pour les malades. 16.30, orchestre récréatif bâlois. 17 h., Aus der Montagsmappe. 17.05, la bonne chanson, de G. Fauré. 17.30, « Der König hinter dem Wandschirm », pièce pour les enfants, F. Feld. 18.10, musique variée. 18.50, les Jeux olympiques. 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, inform. ; écho du temps. 20 h., musique demandée. 20.30, notre boite aux lettres. 20.50, « Die Witwe von Ephesus », opéra, de Reutter. 22.10, Lass dir Zeit und lebe länger. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, le radio-orchestre.

TÉLÉVISION

Programme romand. 20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif suisse. 20.55, divertissement-surprise.

Emetteur de Zurich : 20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif suisse. 20.55, variétés. 21.45, téléjournal.

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h. 30, Causerie-audition sur Schumann.

CINÉMAS

Arcades : 20 h. 30, La grande prairie.
Rex : 20 h. 15, Sahara.
Studio : 20 h. 30, Pour que vivent les hommes.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, C'est la vie parisienne. 17 h. 30, La maison du Maltais.
Palace : 20 h. 30, La belle des belles.

PHARMACIE D'OFFICE :

A. et Dr M.-A. Wildhaber, Orangerie

Rodolphe

LE RENNE AU NEZ ROUGE

« Copyright by Opéra Mundi & Cosmopress »

DRAPS MOLLETONNÉS

Sélection étudiée

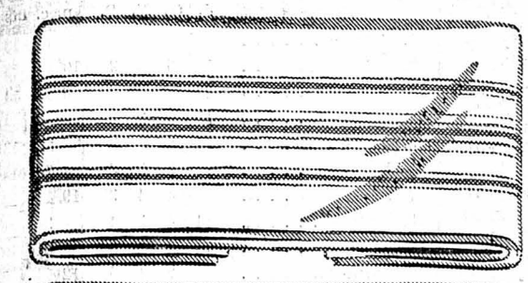

pur coton croisé de très bonne qualité, bordure rayée de couleur, rose et ciel. Grandeur 165/240 . . **9.80**

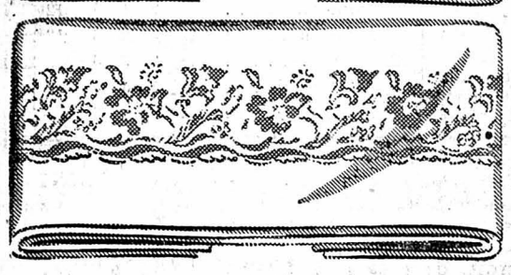

très belle qualité souple, mi-blanchie avec belle bordure jacquard, couleur, rose et bleu. Grandeur 165/240 . . **14.80**

Draps de lit molletonnés blancs, superbe qualité, très recommandée, avec nouvelle et belle bordure jacquard saumon ou bleu. Grandeur 165/240 **17.50**

Toujours mieux et plus avantageux

AU LOUVRE

La Nouveauté NEUCHÂTEL

LITERIE DE QUALITÉ

Duvets
Traversins
Oreillers

RICHE COLLECTION DE TISSUS SPÉCIAUX pour

Duvets plats
Couvre-pieds
Couvre-lits

Profitez de notre longue expérience et demandez-nous des renseignements sans engagement

Confection - Transformations
Réparations

INSTALLATION SPÉCIALE

pour le nettoyage et l'épuration des plumes et duvets

LA MAISON SPÉCIALISÉE

AU CYGNE C. Buser fils

Fbg du Lac 1 NEUCHATEL Tél. 5 26 46

Chapeau bas devant les nouvelles **CONSUL** MARK·II *et* **ZEPHYR** MARK·II

Noblesse oblige ! — Chapeau bas devant conducteur et voiture, car en votre qualité de propriétaire d'un de ces deux modèles, vous faites partie d'une classe à part. — Aussi bien la CONSUL que la ZEPHYR se distinguent par leur forme basse, leur intérieur spacieux offrant largement place à 5 personnes et par une finition qui ne se retrouve que dans les voitures américaines les plus chères. L'automobiliste averti est aussi enthousiasmé par la disposition du moteur à soupapes en tête d'une compression de 7,8 : 1, par l'ingéniosité de la suspension, par le grand réservoir d'essence, les excellents freins et la tenue de route peu ordinaire. ZEPHYR et ZODIAC Mark II sont livrables avec Overdrive, contre supplément.

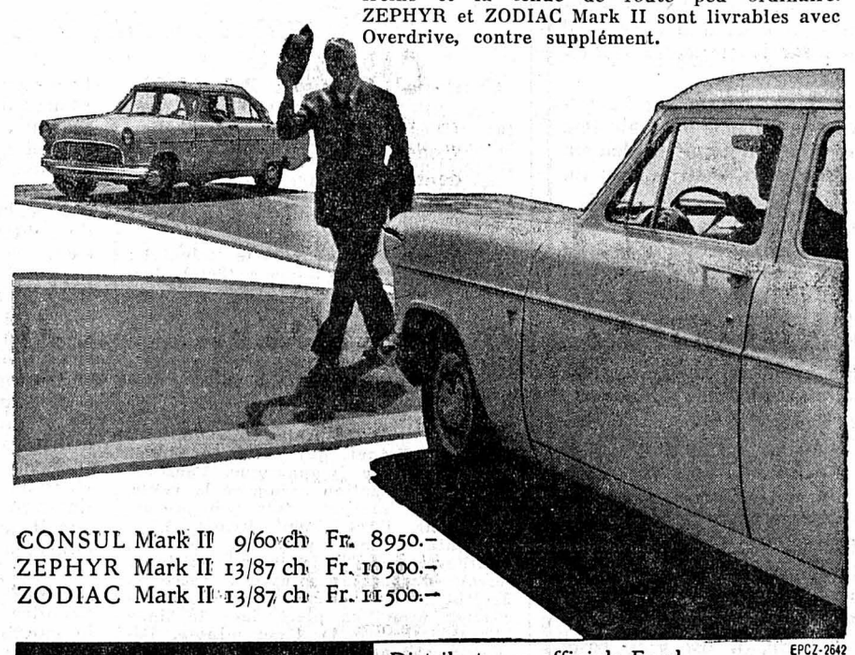

CONSUL Mark II 9/60 ch Fr. 8950.–
ZEPHYR Mark II 13/87 ch Fr. 10500.–
ZODIAC Mark II 13/87 ch Fr. 11500.–

EPCZ-2642

Voyagez en Ire classe en CONSUL ZEPHYR ZODIAC

Distributeurs officiels Ford :
pour les marques :
Anglia, Prefect, Consul, Zephyr, Zodiac, Thames
Grand Garage de la Promenade
faubourg du Lac 31, Neuchâtel, tél. 5 66 55
Le Locle : Garage des Trois Rois S.A.
Distributeurs locaux : Couvet : Daniel Grandjean, garagiste. — Saint-Aubin (Neuchâtel) : A. Perret & Fils, garage de la Béroche.

ZENITH

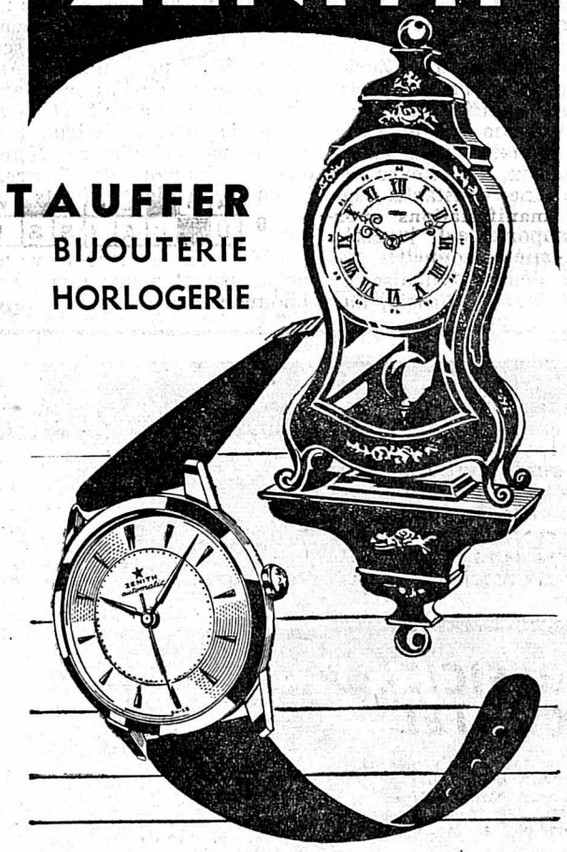

STAUFFER
BIJOUTERIE
HORLOGERIE

EN NEUCHÂTELOISES...
UN CHOIX DU TONNERRE

Chez **STAUFFER**
Saint-Honoré 12 Neuchâtel

A VENDRE

« La bibliothèque Universelle et revue suisse », années 1866 à 1894 (29 années), reliée, état de neuf (104 volumes).
Les œuvres de Jeremias Gotthelf, complètes, 1re et 2me séries, fascicules parus chez F. Zahn.
« Histoire de la Suisse », racontée au peuple par A. Gobat. Fascicules parus chez F. Zahn.
Album du Jubilé, 1291-1891, de la ville de Berne, complet, état de neuf.

S'adresser: J.-J.-Lallemand No 1, 2me étage, à gauche.

VIANDE HACHÉE
avantageuse
BOUCHERIE
R. Margot

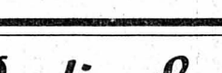

LEGUMEX !

Quelques tours de manivelle et vos pommes de terre sont pelées

Fr. 34.–

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

N'attendez pas de recevoir des vœux pour envoyer les vôtres.

Prenez les devants et commandez

à l'Imprimerie Centrale
1, rue du Temple-Neuf

DES CARTES DE NOËL ET DE NOUVEL AN

avec l'impression de votre nom

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
Sablons 48
Neuchâtel
Tél. 5 34 64

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS :
Faubourg du Lac 31 - NEUCHATEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

Contre refroidissements, rhumatismes et lumbagos...

Tenez vos reins au chaud

TERMARIN

La nouvelle ceinture de laine qui cumule les avantages

Très agréable à porter

Renseignements et vente exclusive :

PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET
Seyon 8 NEUCHATEL Tél. 5 45 44

Escompte S. E. N. J. 5 %

NEUCHATEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

Une silhouette élégante
un galbe parfait
grâce à nos ***BAS MOUSSE***
depuis **5.90**

TÉL. (038) 5 34 24

la 13ème paire est gratuite !

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le chevalier du silence

par 19

CLAUDE MONTORGE

En voyant s'ouvrir la porte, le chauffeur était descendu de son siège, avait mis son moteur en marche, s'était replacé au volant.

Bernard jeta autour de lui un coup d'œil circulaire, inspecta les environs. N'ayant rien découvert de suspect, il ouvrit lui-même la portière de l'automobile, regarda sa cousine s'installer sur les coussins, lui dit un nouvel adieu, et la voiture démarra, s'éloigna, disparut.

— Quelle mystification a-t-on voulu me faire ?... pensait-il. Tout cela est bien étrange... bien mystérieux...

Il allait renoncer à poursuivre la solution d'un problème irritant, quand il vit surgir un homme embarrassé d'une lourde pelisse à long poil et portant des lunettes de chauffeur. Cette homme paraissait en proie à la plus vive contrariété. Il lançait des jurons qui prenaient dans le silence nocturne un retentissement considérable. Il s'adressait à lui-même, à haute voix, les injures les plus violentes, les reproches les plus sanglants, les outrages les plus comiques :

— Bonsoir de bonsoir, faut-il que je sois bête !... J'aurais dû me douter du coup, me méfier ; mais, voilà, aussitôt qu'on m'offre un verre à boire, je ne me connais plus, je ne sais pas résister !... Crétin ! Jocrisse ! Triple moule que je suis ! Eh bien ! me voilà propre, maintenant !... J'irai chercher une place comme celle que j'avais ! Et ma femme, en rentrant, qu'est-ce qu'elle va me passer ?... Idiot ! Béjaune ! Ganache de ganache !... Oh ! nom de nom de nom de nom de nom ! Est-il permis d'être aussi stupide ? Je savais bien qu'un jour ou l'autre, ce sale penchant pour le cabaret me perdrait ; eh bien ! c'est fait ; me voilà dans de beaux draps maintenant !...

Bernard s'était avancé vers ce malheureux qui clamait son désespoir et ses regrets :

— Qu'y a-t-il donc, mon ami, vous paraissez en proie à un violent chagrin ?

— Il y a que je suis perdu et que je ferais mieux d'aller me précipiter tout de suite dans la Seine, au lieu d'affronter la kyrielle de questions et de reproches à laquelle je suis exposé !

— Quelle faute avez-vous donc commise ?

— Il faut vous dire, monsieur, que je suis un ivrogne invétéré ; je mords à tous les hameçons qui sont amorcés avec un verre ; c'est plus fort que moi, je ne puis pas résister à une tentation. Je suis un misérable, quoi ! Et voilà plus de dix ans que j'étais dans la même place, avec des patrons aussi bons que le pain, qui toléraient toutes mes faiblesses, qui supportaient tous mes écarts ; c'est à devenir fou, et je crois bien que je finirai cette nuit dans un cabanon !

— Qu'est-ce donc qui vous est arrivé ?

— On m'a volé mon auto pendant que j'étais dans un caboulot... Mais je demande pardon à monsieur ; je n'avais pas reconnu monsieur le comte... Cinq minutes, cinq minutes d'absence, et mon auto a disparu, on me l'a volé !

— C'est vous, Firmin ?

— Monsieur est bien bon de me reconnaître... Que va dire mademoiselle, quand elle sortira de l'église ? Et monsieur le comte me croira s'il veut, mais c'est peut-être la première fois que je quitte ma voiture en service ; il faut vraiment que je n'aie pas beaucoup de chance ! Si je ne me retenais pas, je me donnerais des coups de poing, je m'arracherais les cheveux... Malheur de malheur !...

Bernard de Préval, stupide d'étonnement, commençait à comprendre ce qui s'était passé avant que Firmin, le chauffeur des de Brax, se fût donné la peine de le lui expliquer. Emporté par un irrésistible mouvement de colère, il saisit le serviteur négligent au collet :

— Vieil ivrogne, triste canaille, sais-tu ce que tu as fait ?

— Je me suis laissé voler mon auto...

— C'est ta maîtresse, c'est Mlle de Brax que l'on t'a volée, coquin ; c'est elle que l'on a enlevée, dans sa propre voiture !...

— Vous m'étranglez, monsieur de Préval, mais vous faites bien, je vous remercie ; je ne suis plus digne de manger du pain ; tordez-moi le cou, cassez-moi le front sur ces pavés, et je vous en serai toujours reconnaissant !

Honteux d'avoir cédé à une despotique impulsion de violence, Bernard avait, d'une rude poussée, envoyé rouler Firmin sur le trottoir.

Il l'aida à se relever et, dans l'espoir de découvrir quelque indice dont il pourrait tirer profit, il l'interrogea :

— Explique-moi ce qui s'est passé.

Tout en essuyant ses genoux et ses coudes, après s'être péniblement relevé, Firmin commença le récit des événements qui causaient son désespoir :

— Je ronronnais paisiblement sur mon siège, quand la voix d'un passant, que je n'avais pas entendu s'approcher m'éveilla :

— Eh bien ! vieux, on roupille ?

» — Comme tu vois ! » que je lui réponds.

» — Peste ! t'as une belle chignole là ; ça doit être un plaisir de brouetter une mécanique comme celle-ci ?

» — Elle ne va pas mal.

» — T'attends quelqu'un ?

» — Oui.

» — Moi, je revien de l'Alhambra ; j'ai bien rigolé ; c'était mon jour de sortie, aujourd'hui.

» — Moi, c'est le mardi que je sors ; est-ce que tu es chauffeur ?

» — Non, valet de chambre. Veux-tu venir boire un jus, pour te réchauffer les boyaux ? Allons, viens, y'a un caboulot à deux pas ; on sera pas deux minutes, j'ai hâte d'aller me pieuter... »

— Et tu l'as suivi ? interrogea Bernard.

— Dame ! pour lui faire plaisir ; je ne pouvais pas lui faire l'affront de refuser de trinquer avec lui, ça ne se fait pas dans notre monde ; seulement, le caboulot, au lieu d'être à deux pas, est place Victor-Hugo ; j'ai été plus longtemps que j'aurais voulu, quoiqu'on ait pris les deux tournées sur le pouce.

— Deux tournées ?

—Oui, chacun la sienne ; on ne part pas sur une jambe.

— Et pendant ce temps-là, un chauffeur prenait ta place au volant et il a conduit Mlle de Brax, qui ne s'est pas aperçu de la substitution, je ne sais où !

— Par où l'a-t-il emmenée ?

— Par là, du côté de l'Etoile.

— Y a-t-il longtemps qu'ils sont partis ?

— Deux minutes.

— Eh bien ! courons, nous avons peut-être des chances de les rattraper.

— A pied ?

— Oui, monsieur.

— Tu perds la tête ?

— Pas tout à fait, et vous allez comprendre pourquoi. J'ai une fuite d'essence au purgeur de la crépine qui se trouve sur la conduite qui amène l'essence au carburateur ; il y a même longtemps que j'aurais dû réparer le robinet, enfin, bref... En marche, ça va bien, mais, aussitôt que je suis à l'arrêt, surtout si je dois y rester longtemps, je ferme le robinet du réservoir, pour ne pas perdre trop d'essence.

— Et alors ?

— Eh bien ! le chauffeur qui a pris ma place ne connaît pas cette particularité. Il a mis l'auto en marche, et il a pu faire quelques centaines de mètres avec ce qui restait d'essence dans la cuve à niveau constant du carburateur ; mais, là, il est resté en panne, et, pendant qu'il cherchera de quelle nature est sa panne, nous aurons le temps de le rejoindre.

— Tu es sûr d'avoir fermé ton robinet d'essence.

— Absolument sûr.

— Alors, courons, hâtons-nous ; cette défectuosité de ton matériel est peut-être providentielle !...

Bernard s'élança, prit une allure de plus en plus accélérée, gagna rapidement de l'avance sur Firmin, qui s'efforçait péniblement de le suivre, empêtré et alourdi par son manteau de fourrure, sa casquette et ses lunettes.

(A suivre)

LUNDI-SPORTS

RÉSUMONS

* La XIme journée du championnat suisse de football n'a pas été favorable au regroupement que Chaux-de-Fonds et Grasshoppers espéraient. En battant les « Sauterelles », Young Boys a conservé intacte son avance sur les « Montagnards » et a doublé celle qu'il possédait sur les hommes d'Hahnemann.

* Grâce à son succès sur Servette, Lausanne se maintient au 4me rang, à deux longueurs seulement de Grasshoppers, mais à... six du leader.

* Urania poursuit sa marche positive. Sa victime d'hier s'appelle Bâle. Les Genevois se partagent la 5me place avec Bellinzone qui n'a laissé aucun espoir à un Schaffhouse bien mal en point.

* Zurich a obtenu contre Lugano une victoire qui lui permet de respirer quelque peu.

* En ligue B, les résultats nuls furent nombreux. Soleure, vainqueur de la lanterne rouge, en profite pour reprendre le deuxième rang.

* Cantonal réduit son retard et navigue à deux points du deuxième classé.

* La situation, il est vrai, reste confuse, cinq points seulement séparant le deuxième Soleure du neuvième qui est Thoune. Il n'y a que deux clubs qui occupent une position bien distincte : le leader Bienne et la lanterne rouge Bruhl. L'un e t l'autre se trouvent à trois points de l'équipe la plus rapprochée.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

CANTONAL RÉDUIT SON RETARD SUR LES ÉQUIPES EN TÊTE DU CLASSEMENT

La fin du match parut longue aux supporters neuchâtelois car Granges mettait tout en œuvre pour obtenir l'égalisation

Cantonal - Granges 2-1 (1-0)

CANTONAL : Jaccottet ; Erni, Gauthey ; Péguiron, Chevalley, Tacchella ; Wenger, Oberer, Sosna, Bécherraz, Thalmann. Entraîneur : Pinter.

GRANGES : Campoleoni ; Paravicini, Hirt ; Schnyder, Rabout II, Sidler ; Rufenacht, Karrer, Renfer, Rabout I, Moser. Entraîneur : Decker.

BUTS : Thalmann (25me minute) ; deuxième mi-temps : Sosna (9me), Jaccottet autogoal (29me).

NOTES : Terrain gelé, glissant. Temps froid ; bise favorable à Cantonal en première mi-temps, puis à Granges. 1500 personnes assistent à cette partie disputée samedi après-midi pour ne pas concurrencer les matches de hockey organisés le lendemain à la patinoire de Monruz. Arbitrage satisfaisant de M. Schicker (Berne), qui parut cependant parfois un peu lymphatique. Cantonal aligne la formation annoncée la veille. Granges se présente sans son joueur-entraîneur, l'Autrichien Decker. A la 9me minute de la première mi-temps, Gauthey, touché à la jambe, quitte le terrain durant six minutes ; Tacchella devient arrière latéral gauche et Bécherraz prend sa place dans la ligne intermédiaire. A la 41me minute, Bécherraz s'élance sur la balle en même temps que le gardien Campoleoni et l'arrière Hirt ; il s'ensuit une courte mêlée au terme de laquelle la balle va au fond des filets de Granges. Mais l'arbitre annule ce point, Bécherraz ayant frappé la balle de la main. Le Fribourgeois Brühlmann eut plus de chance lors du match Cantonal - Fribourg. Corners : Cantonal - Granges 8-4 (6-0).

Neuchâtel, le 25 novembre.

Ce fut un match inégal; plus nombreuses cependant les mauvaises phases que les bonnes. Une des causes en est l'état du terrain. Il était dur et glissant parce que gelé à la surface. L'équilibre des joueurs devenait instable ; souvent, ce qui est compréhensible, on se soucia plus de se tenir sur ses jambes que de s'emparer du ballon. On se préoccupa aussi beaucoup de ses tibias, car les chocs ne furent pas rares ; on serait enclin à dire que ce match se disputa dans un style de coupe si ce dont nous gratifièrent Granges et Cantonal peut correspondre à un style. On vit, hélas ! trop d'erreurs pour une partie opposant des candidats à l'ascension en catégorie supérieure, trop d'irrégularités aussi. Deux fois, en première mi-temps, Campoleoni, avec un sans-gêne qui aurait mérité une sévère sanction, bouscula un Cantonalien lors d'un corner ; le joueur neuchâtelois se trouvait devant lui et s'apprêtait à prendre la balle de la tête lorsque le gardien soleurois le poussa violemment des deux mains. Fort heureusement pour ce gardien, l'arbitre ne vit rien.

Parmi les maladresses, citons les nombreuses passes faites à l'adversaire, d'un côté comme de l'autre. Souvent le mal n'était pas grand, car le joueur qui héritait de la balle rendait immédiatement la politesse. Citons le but manqué par un Oberer bien indolent à sept minutes de la fin, alors qu'un goal aurait permis aux Neuchâtelois de terminer tranquillement le match au lieu de multiplier les mises en touche, de jouer de façon peu spectaculaire en perdant le maximum de temps. Il est évident qu'une équipe en péril tente de limiter les dégâts, de conserver son maigre avantage lorsqu'il ne reste que quelques minutes à jouer ; il y a toutefois des moyens qui ne sont pas à encourager. Ne vit-on pas Chevalley, lors d'une remise en jeu, dégager directement la balle... dans le lac ? Citons encore parmi ces maladresses la reprise de volée de Sosna qui termina sa course à proximité du drapeau du corner. Citons aussi les deux corners tirés par Granges, en fin de partie, derrière le but. Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la mauvaise intervention de Jaccottet qui dévia dans ses propres filets un centre de Sidler.

~~~

Toutefois, nous vîmes également de belles actions. Cantonal marqua ses deux buts de splendide façon. A la 25me minute de la première mi-temps, les Neuchâtelois traversèrent tout le terrain en passes croisées ; la balle parvint de la gauche à Wenger, placé à vingt mètres du but de Granges. Le jeune ailier local avait le champ libre, son adversaire le plus rapproché se trouvant à quatre mètres. Que faire ? Wenger hésitait. Un spectateur hurla : «Tire !» Il suivit ce conseil : il botta la balle que Campoleoni arrêta, mais ne put maîtriser. Elle tomba sur la gauche... dans les pieds de Thalmann qui s'était précipité : goal.

Le second but de Cantonal fut obtenu par Sosna, qui transforma magistralement un coup franc. Il décocha de vingt mètres un violent tir qui passa à côté du « mur » formé par les joueurs adverses et finit sa course dans le coin gauche de la cage de Granges, malgré un plongeon de Campoleoni. Granges aussi amorça parfois de beaux mouvements ; certains de ses jeunes éléments sont pétris de qualités ; nous pensons particulièrement à Schnyder, lucide dans son jeu de passes, et à l'ailier Moser, qui couvre remarquablement sa balle, compliquant ainsi considérablement la tâche d'Erni. L'aîné des Rabout non plus n'a pas démérité, ni le chevronné Sidler, qui a cependant la fâcheuse tendance à commenter les décisions de l'arbitre. Il manque à Granges une certaine constance dans l'effort. Car c'est une des rares équipes de ligue B qui nous a semblé, cette saison à Neuchâtel, avoir autant de joueurs d'avenir. V. B.

Moment critique pour la défense de Granges. Oberer (No 8) a tiré. Goal ? Non, car la balle sera renvoyée sur la ligne de but par un arrière soleurois. (Press Photo Actualité).

XIme journée — Résultats et classement de ligue B

Cantonal - Granges 2-1 (6) (2)
Longeau - Berne 1-1 (11) (13)
Lucerne - Thoune 1-1 (3) (9)
Nordstern - Fribourg 1-2 (12) (7)
Soleure - Brühl 3-1 (4) (14)
Saint-Gall - Bienne 0-0 (10) (1)
Yverdon - Malley 1-1 (5) (8)

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Rangs	ÉQUIPES	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
1.	Bienne	11	8	2	1	34	12	18
2.	Soleure	11	6	3	2	16	14	15
3.	Granges	11	7	—	4	28	17	14
	Lucerne	11	6	2	3	22	13	14
5.	Cantonal	11	5	3	3	23	20	13
	Yverdon	11	5	3	3	22	20	13
7.	Fribourg	11	4	4	3	19	14	12
8.	Malley	11	4	3	4	23	24	11
9.	Thoune	11	4	2	5	19	21	10
10.	Saint-Gall	11	2	4	5	12	14	8
	Longeau	11	3	2	6	18	29	8
12.	Berne	11	2	3	6	15	20	7
	Nordstern	11	1	5	5	14	24	7
14.	Brühl	11	2	—	9	8	31	4

CHOC DE LEADERS AU WANKDORF

Grasshoppers manque un pénalty et perd son match contre Young Boys

Young Boys - Grasshoppers 2-0 (1-0)

YOUNG BOYS : Eich ; Zahnd, Fluckiger ; Häuptli, Steffen, Schneiter ; Spicher, Meier, Grütter, Schaller. Hamel. Entraîneur : Sing.

GRASSHOPPERS : Elsener ; Bouvard, Koch ; Müller, Frosio, Schmidhauser ; Schennach, Hagen, Vuko, Ballaman, Duret. Entraîneur : Hahnemann.

BUTS : Spicher (21me) ; deuxième mi-temps : Spicher (38me).

NOTES : Stade du Wankdorf en excellent état, mais un peu glissant. Le Bâlois Dienst arbitre à la satisfaction générale. Une foule de 17,000 spectateurs ont applaudi comme on le pense à la victoire des locaux. A la 15me minute, un pénalty est sifflé contre Young Boys pour hand de Flückiger qui retient sur la ligne une balle qui entrait dans le but alors qu'Eich était sorti. Hagen tire lamentablement à côté. Grasshoppers vient à cet instant de perdre la partie. Jeu un peu rude des demis bernois, ce qui leur vaut un avertissement de l'arbitre. Corners : Young Boys - Grasshoppers 2-9 (1-6).

◇◇

Berne, le 25 novembre 1956.

Si l'on voulait, d'après la partie fournie par les deux grands rivaux zuricois et bernois, désigner un vainqueur, il faudrait citer le nom de Grasshoppers qui a présenté un football plus mûr et plus scientifique que son adversaire. Les Zuricois ont perdu le match lorsqu'ils ratèrent le penalty. Cette grave erreur a redonné confiance aux Bernois qui n'en menaient pas large pendant la première demi-heure de jeu. Mais voilà, les avants ont été opportunistes à souhait ; ils utilisèrent les deux occasions qui se présentèrent de battre Elsener.

La ligne de demis zuricoise a magnifiquement joué et Frosio, au centre, fut le pilier de son équipe. Si les avants combinent bien au milieu du terrain et jusqu'aux « seize mètres » adverses, ils compliquent trop leur jeu devant le but. Malgré tous les efforts de Ballaman et de Vuko, ils ne sont pas parvenus à passer l'arrière-défense locale dans laquelle Steffen s'est montré à la hauteur de sa tâche. Eich a fait quelques beaux arrêts, dont l'un du pied, lors d'un violent tir de Vuko, légèrement dévié par Steffen.

Les deux ailiers de Grasshoppers n'ont pas brillé ; Duret a toujours la tendance à conserver la balle trop longtemps. A droite, Schumacher s'est distingué par des centres qui allaient presque toujours derrière le but.

Le premier but bernois a été amené par Scheller qui a botté la balle sur le poteau de droite. Remise en jeu, elle fut prestement dirigée dans les filets par le jeune Spicher, toujours bien placé. Le jeune ailier fut aussi l'auteur du 2me but, avec la complicité de Koch qui avait manqué son dégagement.

La première mi-temps fut disputée à un rythme rapide ; Grasshoppers dominait légèrement, mais sans utiliser les nombreuses occasions qui se présentaient.. Au repos, un résultat de 2-1 en faveur de Grasshoppers aurait été équitable.

Par la suite, la fatigue se fit sentir de part et d'autre. Meier, d'un côté, Ballaman, de l'autre, accusaient les violents efforts d'Allemagne - Suisse. Le jeu devint monotone et presque ennuyeux, bien que les Zuricois eussent travaillé avec acharnement pour sauver au moins l'honneur. F. C.

Pour la première fois de la saison

Bienne ne marque aucun but

Saint-Gall - Bienne 0-0

SAINT-GALL : Scagnetti ; Rittmann, Meyer ; Gähwiller, Haag, Gerzner ; Gawelty, Lustenberger, Gehri, Eich, Walder. Entraîneur : Haag.

BIENNE : Jucker ; Allemann, Ibach ; Schütz, Flühmann, Vodoz ; Mollet, Koller, Edenhofer, Riederer, Kohler. Entraîneur : Rueggsegger.

NOTES : Mille cinq cents spectateurs assistent à cette rencontre dirigée par M. Karl Keller (Bâle). Terrain en bon état. Temps froid mais ensoleillé. Meyer blessé dut sortir trois minutes avant la fin de la première mi-temps pour se faire soigner. Corners : Saint-Gall - Bienne 5-10 (1-5).

~~~

Saint-Gall, le 25 novembre.

Bienne s'est montré supérieur à Saint-Gall, tant sur le plan physique que sur le plan technique. Pourtant, d'une part la volonté et le jeu intelligent des arrières saint-gallois et d'autre part la mollesse et l'imprécision des tirs au but des avants biennois, firent que le résultat resta nul.

En première mi-temps, nous avons assisté à une nette domination des visiteurs. Cependant, après le repos, les footballeurs de Bienne, qui voyaient leurs efforts rester sans résultat, ralentirent le rythme ; ils semblaient se contenter du match nul. Le club local se reprit alors ; il réalisait que la victoire était à sa portée. Mais ses attaques restèrent sans succès.

En conclusion, ce résultat est assez équitable au vu des prestations fournies.

Chez les Saint-Gallois, Rietmann, Meyer, Lustenberger et les demis latéraux furent les meilleurs, alors que chez les Biennois, Koller, Kohler et Ibach se mettaient en évidence.

Grâce à la solidité de sa défense et de sa ligne médiane

Urania obtient un nouveau succès

Urania - Bâle 1-0 (0-0)

URANIA : Parlier ; Monti II, Monros; Franchino, Liechti, Kuster ; Pillon, Schaller, Pasteur, Prod'hom, Gerber. Entraîneur : Walaschek.

BALE : Schley ; Bopp, Fitze ; Frey, Bohrer, Thuler ; Loosli, Sanmann, Hügi II, Hügi I, Stäuble. Entraîneur : Sarosi.

BUT : Deuxième mi-temps : Prod'hom (8me minute).

NOTES : La température est fraîche mais le terrain en excellent état. Urania remplace Oehninger et Bâle Oberer. 6000 spectateurs. Arbitrage par moment incertain de M. Schorer (Berne). A la 31me minute un foul penalty a été commis contre Prod'hom. Pasteur envoya un beau tir qui prit Schley à contre-pied mais... passa sur la gauche du montant. Dix minutes avant le coup de sifflet final, Monti retint la balle de la main sur la ligne des seize mètres. L'arbitre, mal placé, ne vit pas la faute et frustra ainsi les Bâlois d'un penalty. Corners : Urania - Bâle 6-4 (4-3).

◇◇

Genève, le 25 novembre.

Urania a remporté une victoire méritée. Nous regrettons seulement que ce succès ne se soit pas dessiné d'une façon plus affirmative. En effet, il fallut aux Ugéistes un coup franc à dix-huit mètres, splendidement tiré par Pasteur, pour voir Prod'hom marquer le seul but de cette partie. Ainsi une fois encore s'est confirmée l'impuissance du compartiment offensif d'Urania. Dominant du début à la fin — à l'exception de quelques minutes — les joueurs locaux ne furent jamais en mesure de battre la défense bâloise, une défense qui, pourtant, n'avait rien d'irrésistible. Cette stérilité de la ligne d'attaque d'Urania existe depuis le début de la saison. Jusqu'ici, les attaquants genevois furent servis par la chance et tant contre Servette que contre Bâle, ils bénéficièrent d'occasions exceptionnelles. Cependant ces joueurs auraient grand tort de compter indéfiniment sur cette chance. Un jour viendra où celle-ci ne voudra plus accorder ses faveurs à Urania. A ce moment que deviendra cette formation ? Les joueurs genevois risquent d'aller au-devant de bien cruelles déconvenues. Et ceci est d'autant plus regrettable que cette ligne offensive construit un beau football au milieu du terrain. Son jeu est aéré, les mouvements fort bien dessinés, la balle conduite avec adresse. Malheureusement dès que ces hommes abordent l'arrière-défense adverse, tout s'écroule comme un château de cartes. Et c'est dommage car nous trouvons derrière ce compartiment trois demis et deux arrières (sans parler du gardien), qui doivent avoir bien difficilement leurs égaux dans notre pays. Ce sont ces joueurs qui, en réalité, gagnent les matches.

Bâle se montra d'une faiblesse surprenante. A l'exception de Sanmann et Schley, tous les joueurs furent d'une médiocrité inconcevable. Bâle est la plus mauvaise formation de ligue nationale ayant évolué à Genève depuis le début de saison. Jamais les Rhénans ne donnèrent l'impression de chercher à redresser la situation. Ils jouèrent sans aucune conviction, comme si le résultat final ne les intéressait pas.

Nous attendions avec intérêt l'exhibition de Hügi II qui nous avait enthousiasmé à Francfort. Autant il fut brillant contre l'Allemagne, autant il fut terne face à Urania. Il est vrai que, cette fois-ci, ses inters ne s'appelaient pas Meier, ni Ballaman. En résumé, partie qui manqua quelque peu d'intérêt à cause du peu d'ardeur apporté par les Bâlois et de la stérilité de la ligne d'attaque genevoise.

A.-E. C.

● Championnat suisse de première ligue. Résultats : Bienne-Boujean - Payerne 7-5 ; International - Martigny 0-2 ; Monthey - Montreux 3-1 ; Sion - Berthoud 5-2 ; la Tour-de-Peilz - Sierre 2-2; Vevey - Forward Morges 4-1.

Aarau - Birsfelden 1-0 ; Baden - Derendingen 1-1 ; Bassecourt - Petit-Huningue 1-0 ; Moutier - Delémont 0-1 ; Porrentruy - Olten 4-0 ; Saint-Imier - Concordia Bâle 0-3.

Blue Stars - Oerlikon 4-1 ; Emmenbrücke - Mendrisio 2-1 ; Locarno - Bodio 7-1 ; Rapid Lugano - Red Star 4-1.

Stuber n'a pu maîtriser le tir du Servettien Anker, mais la balle passera à côté du montant. (Photo A.S.L.).

SPECTACLE MÉDIOCRE A LA PONTAISE

Lausanne et Servette déçoivent

Lausanne - Servette 2-0 (0-0)

LAUSANNE : Stuber ; Perruchoud, Fesselet ; Weber, Vonlanden, Rœsch ; Tedeschi, Eschmann, Stéfano, Moser, Stalder. Entraîneur : Jaccard.

SERVETTE : Ruesch ; Casali, Vetsch ; Grobéty, Rotacher, Kaelin ; Maffiolo, Fauquex, Anker, Hertig, Bernasconi. Entraîneur : Rappan.

BUTS : Deuxième mi-temps : Eschmann (38), Stéfano (43me).

NOTES : Stade olympique. Terrain en parfait état. Temps gris et assez froid. Suite à l'expérience de la Chaux-de-Fonds, Lausanne a réintroduit Fesselet en arrière et Weber joue demi, ce qui entraîne la disparition de Reymond. Au poste d'ailier gauche, Stalder se révélera d'une extrême faiblesse. Quant aux visiteurs ils se présentent avec pas moins de six remplaçants par rapport à la formation annoncée. Gyger et Dutoit sont remplacés par Casali et Vetsch alors que Rotacher évolue comme demi-centre. Arbitrage pointilleux de M. Guidi (Bellinzone). 6000 spectateurs Corners Lausanne-Servette : 7-7 (5-6)

~~~

Lausanne, le 25 novembre.

C'est le « derby » le plus décevant auquel nous ayons assisté depuis une dizaine d'années. Les deux équipes présentèrent — quelques rares lueurs mises à part — un jeu indigne de la ligue nationale A. La nervosité engendra dans les deux camps un nombre inusité de passes manquées et la construction était quasi inexistante.

Les défenses balayaient le terrain et expédiaient la balle le plus loin possible. Il en résultait des courses éperdues vers le but adverse, la plupart étant interceptées par les mêmes méthodes. Ce n'était que l'ombre de deux grandes équipes qui évoluaient sur le terrain. Une seule obsession : ne pas encaisser de buts. Cette « tactique » porta ses fruits jusqu'au repos. Durant cette période les coups de sifflet (du public) furent plus nombreux que les applaudissements. Du tout petit football, un très mauvais match.

Au début les visiteurs esquissèrent quelques mouvements offensifs assez timides qui se soldèrent par une série de corners. Il y eut une jolie action Hertig-Bernasconi suivie d'un essai de Fauquez mais Stuber put intervenir. En face, l'on nota une ou deux tentatives de percer mais tant Vonlanden qu'Eschmann tirèrent dans les mains de Ruesch. Moser plaça aussi des essais largement au-dessus de la transversale alors que Stefano ne parvenait pas à trouver — ou à créer — l'occasion de marquer.

La reprise se disputa exactement dans le même... esprit. Avec la meilleure volonté, le chroniqueur ne trouverait aucun fait saillant méritant d'être signalé. Les deux formations multipliaient cependant leurs efforts mais dans un style « première ligue » et en accumulant les maladresses. Vetsch commit une faute de main dans les « seize mètres » et s'arrêta de jouer. M. Guidi, lui, n'avait rien vu ! A six minutes de la fin, Eschmann, sur passe de Moser, obtint le premier but alors que plus personne n'y croyait. Servette perdit pied et accepta immédiatement une nouvelle capitulation. On comprend qu'une telle équipe ait perdu dimanche dernier contre Urania.

Il n'y a guère de conclusion à tirer d'une telle rencontre. Le moins mauvais a peut-être gagné. Mais un match nul eût mieux correspondu à la carence des deux adversaires.

E. Da.

Vermouth NOBLESSE l'apéritif N° 1
~~~

★ LUNDI-SPORTS ★

XIme journée | **Résultats et classement de ligue A**

Chiasso - Winterthour 3-1 (9) (12)
Lausanne - Servette 2-0 (4) (6)
Schaffhouse - Bellinzone 0-4 (14) (8)
Urania - Bâle 1-0 (7) (5)
Young Boys-Grasshoppers 2-0 (1) (2)
Y. Fellows - Chx-de-Fds 0-5 (11) (3)
Zurich - Lugano 3-1 (13) (10)

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Rangs	ÉQUIPES	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
1.	Young Boys	11	10	—	1	37	10	20
2.	Chx-de-Fds	11	8	2	1	35	13	18
3.	Grasshoppers	11	7	2	2	36	17	16
4.	Lausanne	11	6	2	3	18	15	14
5.	Bellinzone	11	3	6	2	16	17	12
	Urania	11	4	4	3	12	13	12
7.	Chiasso	11	5	1	5	19	14	11
	Bâle	11	5	1	5	21	18	11
	Servette	11	4	3	4	18	18	11
10.	Lugano	11	2	4	5	20	21	8
11.	Zurich	11	2	3	6	11	23	7
12.	Young Fellows	11	1	4	6	13	32	6
13.	Winterthour	11	2	1	8	17	29	5
14.	Schaffhouse	11	—	3	8	9	42	3

Sport-Toto - Colonne des gagnants
1 1 2 1 1 2 1 1 X 2 X X

Kauer obtient à nouveau trois buts

Chaux-de-Fonds fait cavalier seul

Young Fellows-Chaux-de-Fonds 0-5 (0-2)

YOUNG FELLOWS : Armuzzi ; Fries, Berra ; Wespe, Hanhart, Michel ; Roth, Reutlinger, Bossi, Oles, Siegenthaler. Entraîneur : Oles.

CHAUX-DE-FONDS : Fischli ; Erbahr, Zurcher ; Peney, Kernen, Battistella ; Morand, Antenen, Kauer, Pottier, Mauron. Entraîneur : Sobotka.

BUTS : Pottier (14me), Mauron (16me) ; deuxième mi-temps : Kauer (13me, 17me et 43me).

NOTES : Temps froid ; terrain partiellement gelé ; 6000 personnes assistent à cette rencontre dirigée par M. Domeniconi (Genève). A la 11me minute, Fries, blessé, s'exilera à l'aile droite, ce qui obligera l'entraîneur Olès à procéder à un remaniement de son équipe. Au début du match, Armuzzi fut également touché, mais il put reprendre sa place. Corners : Young Fellows - Chaux-de-Fonds 7-5.

◇ ◇

Zurich, le 25 novembre.

Succès mérité des Neuchâtelois qui ne furent réellement en difficulté que dans les premières minutes du match lorsqu'ils étaient encore à la recherche de leur cohésion et durant le dernier quart d'heure de la première mi-temps ; mais à ce moment-là, Chaux-de-Fonds menait à la marque par 2-0, de sorte qu'aucune surprise n'était possible. En seconde mi-temps, on ne vit pratiquement qu'une équipe sur le terrain. Chaux-de-Fonds fit une magnifique démonstration. La balle courait rapidement d'un homme à l'autre ; on multipliait peut-être trop les petites passes latérales, mais c'était un luxe que les visiteurs pouvaient s'offrir étant donné que leur avantage à la marque avait doublé à la 17me minute à la suite de deux buts marqués par l'opportuniste Kauer. Ce même joueur, bénéficiant de passes subtiles de ses coéquipiers, compléta la série peu après, son tir ne laissant aucune chance au jeune gardien Armuzzi. La formation chaux-de-fonnière ne comportait aucun point faible ;; contrairement à certaines exhibitions des Grasshoppers, les Chaux-de-Fonniers ne se contentèrent pas de gagner ; ils présentèrent quatre-vingt-dix minutes durant un spectacle de qualité.

Les « jeunes compagnons » ont une grande excuse à leur défaite. Après dix minutes de jeu, ils durent pourvoir au remplacement de leur excellent arrière Fries qui, à l'aile droite, ne fut d'aucune utilité à son équipe. Ceci déséquilibra considérablement toute la formation, notamment le quintette offensif, celui-ci devant se passer des services de Olès, passé en arrière. Toutefois, même avec une formation complète, je ne crois pas que les Young Fellows auraient pu inquiéter les visiteurs, très forts hier.

C. W.

Nordstern ne joua au complet que durant treize minutes

Victoire chanceuse des Fribourgeois

Nordstern - Fribourg 1-2 (0-2)

NORDSTERN : Stieger ; Brodmann, Mogoy ; Zuberbühler, Zingg, Meyer ; Meier, W. Burger, Allemann, Frossard, Bommeli. Entraîneur : Hufschmid.

FRIBOURG : Dougoud ; Gonin, Poffet ; Marbacher, Zurcher, Gianoni ; Mauron, Raetzo, Brühlmann, Froidevaux, Regamey. Entraîneur : Maurer.

BUTS : Brühlmann, pénalty (9me), Mauron (23me) ; deuxième mi-temps : Burger (13me).

NOTES : Terrain du Rankhof en bon état. Temps couvert et froid. 1000 spectateurs. Arbitrage très médiocre de M. Müller (Baden). Oeschger et Kirchhofer sont toujours suspendus. D'autre part, l'ailier droit de Nordstern, Meier, a été expulsé du terrain à la 13me minute de la première mi-temps pour avoir donné un coup de pied à Gianoni. Une minute après qu'il ait marqué, Burger a envoyé une balle sur la latte, ratant ainsi l'égalisation. Corners : Nordstern-Fribourg 3-5 (2-0).

~~~

Bâle, le 25 novembre.

On savait Nordstern très faible ces temps ; et il l'a encore été hier. Cela suffit donc à situer immédiatement la mauvaise performance de Fribourg qui a remporté une victoire très chanceuse. Aucune supériorité, ni technique ni tactique ; aucune supériorité territoriale non plus, exception faite peut-être du dernier quart d'heure de la première mi-temps.

Seules des circonstances manifestement favorables — dont l'une fut la complicité flagrante de l'arbitre — l'ont mis finalement en possession de deux points que Nordstern aurait tout aussi bien mérités.

Rien d'étonnant donc à ce que ce match ne sortit jamais de la pauvreté. Pourtant, la ligne d'attaque de Fribourg laissa percer sa classe sur certaines entreprises, en première mi-temps. Brühlmann, Raetzo et Mauron, en pratiquant en profondeur, pénétrèrent facilement dans la défense adverse. Mais cela ne dura pas longtemps. Dès la reprise, l'anarchie se mit à régner et le football tourna rapidement à une suite d'actions sans liens et sans ligne de conduite directrice.

Le fait que Nordstern pourtant réduit à dix joueurs et abusant de surcroît de jeu latéral soit parvenu à maintenir presque durant toute la seconde mi-temps une pression dangereuse sur le but de Dougoud est là pour le confirmer. R. R.

Echec à la toux

Le bon sirop Franklin la combat efficacement. Expectorant, calmant, antiseptique, il empêchera le rhume d'empoisonner vos jours et vos nuits, libérera vos bronches et vous aidera à jouir enfin d'un sommeil reposant. C'est un produit Franklin, Fr. 3.90 dans toutes les pharmacies et droguerie.

Les rencontres de séries inférieures

Deuxième ligue

Serrières I - Hauterive I 3-1 (0-1)

SERRIÈRES : Chapuisod ; Schlichtig, Girard ; Baudoin, Meyrat, Scotton ; Mottier, Colomb, Hurny, Aegerter, Borruat.

HAUTERIVE : Amarca ; Pétremand, Zwahlen ; Nicoud, Fasnacht, Matthey ; Pertoldi, Valentin, Hegglin, Schmidlin, Dri.

ARBITRE : M. Flückiger, Genève (bon). BUTS : Hurny, autogoal (Nicoud), Colomb ; Dri.

~~~

C'est sur un terrain gelé que se disputa ce derby. Chaque équipe remplaçait deux titulaires. Cette rencontre fut disputée à vive allure, mais le football présenté ne dépassa pas une honnête moyenne.

Au point de vue technique, Hauterive fut supérieur à l'équipe locale, surtout en première mi-temps.

En deuxième mi-temps, Serrières combla cet handicap par une grande volonté, qui ne tarda pas à porter ses fruits. L'équipe d'Hauterive, en particulier la défense, connaît trop de « passages à vide » ; cela lui fut fatal en deuxième mi-temps. Dans l'équipe de Serrières, il faut souligner le travail considérable accompli par le vétéran Colomb, qui lutta avec une énergie que bien des jeunes pourraient lui envier. Bonne partie également des arrières Schlichtig et Girard. Hurny, quoique surveillé étroitement, eut des moments excellents. Splendide fut son but, celui qui permit à Serrières d'égaliser.

Serrières obtient ainsi deux points précieux qui lui permettent de s'éloigner quelque peu de la zone dangereuse.

Précisons pour terminer que malgré l'enjeu de la partie et l'acharnement mis à la lutte, tous les joueurs ont fait preuve d'une belle sportivité.

A. G.

Fleurier - Xamax 0-2 (0-1)

FLEURIER : Luy ; Galani, Borel I ; Leuba, Milesi, Trifoni ; Borel II, Donzé, Nesi, Weissbrodt, Tinguely.

XAMAX : Bernasconi ; Favre, Gutknecht ; Weisbaum, Rohrer, Duruz ; Bonfigli II, Richard, Mella, Blondel, Vuillemin.

ARBITRE : M. Marendaz, de Lausanne.
BUTS : Blondel et autogoal.

~~~

Toujours privé des services de Perriard, de Chkolnix et de Weber, Xamax avait encore à remplacer hier Facchinetti, blessé lui aussi. Face à Fleurier, qui a un urgent besoin de points, la formation incomplète des Neuchâtelois fit de son mieux. Cependant, la ligne d'avants des visiteurs, dont tous les joueurs sont plutôt d'un petit gabarit, eut beaucoup de peine à construire ses attaques. Comme elle devait passer une défense solide et qui faisait flèche de tout bois, elle ne connut pas une grande réussite. La victoire xamaxienne est cependant méritée. Fleurier ne dispose pas d'une ligne d'avants bien dangereuse, à l'exception de Nesi, toujours à l'affût, mais par trop imprécis.

Au début, les joueurs de l'équipe locale jettent toutes leurs forces dans la bataille et bousculent quelque peu la défense neuchâteloise. Puis le jeu se porte dans le camp adverse, et à la 30me minute, sur une passe précise de Richard, Blondel ouvre la marque.

En deuxième mi-temps, Fleurier sent l'égalisation possible, et se porte à l'attaque, mais tout le jeu est concentré sur Nesi, lequel est bien surveillé. Sur corner, une mêlée se produit dans le camp de Fleurier, et un arrière marque contre son camp.

Etant donné les conditions de terrain (gelé), il est difficile d'émettre une critique de ce match ; cependant, décernons une mention particulière à Weisbaum, pour sa prestation sans reproche. Fleurier eut ses meilleurs éléments dans sa défense.

E. De.

Alle - le Locle 3-0 (2-0)

ALLE : Petitgirard ; Meury, Ribeaud ; Desbœufs, Klötzli, Ablitzer ; Gaffner, Saner, Zbinden, Hubleur, Hoffmann.

LE LOCLE : Ecœur ; Morandi, Dubois ; Gremaud, Cattin, Galley ; Furrer, Ballmer, Thommen, Berly, Grimm.

ARBITRE : M. Flury, Bienne.

BUTS : Gaffner, Hoffmann, Hubleur. Notons que les visiteurs ont manqué deux penalties.

Troisième ligue

Comète - Noiraigue 3-1 (1-0)

COMÈTE : Zumsteg; Thiébaud, Schmocker ; Roquier, Jan, Broillet ; Muller, Binggeli, Ardia, Jenni, Jequier.

NOIRAIGUE : Socchi ; Gutmann, Stoppa ; Jeannet, Gobbo, Fatton ; Duvanel, Thiébaud, Uhl, Kaufmann, Bacuzzi.

ARBITRE : M. Furrer, Gorgier.

BUTS : Ardia, Binggeli, autogoal ; Kaufmann.

Couvet - Boudry 2-0 (2-0)

COUVET : Jaquemet ; Ronzi, Jeanduchêne ; Heyer, Antoniotti, Pressello ; Balmelli, Mayer, Todeschini, Susstrunk, Bolliger.

BOUDRY : Jaquet ; Bésomi, Marti I ; Saam, Chassot, Burgi ; Marti II, Robert, Salvi, Jaggi, Schwab.

ARBITRE : M. Meister, Neuchâtel.

BUTS : Bolliger (deux).

Buttes - Blue Star 4-2 (4-1)

BUTTES : Götti ; Jeanneret, Coulot ; Percassi, Daina I, Emery ; Daina II, Muller, Dubois II, Steiner, Dubois I.

BLUE STAR : Ray ; Arnoux, Guenat I ; Guenat II, Piaget, Barinotto ; Perrenoud, Giroud, Wittwer, Knappen, Meienhofer.

ARBITRE : M. Droz, Marin.

BUTS : Dubois II (2), Muller, Dubois I ; Wittwer (2).

Colombier - Auvernier 2-2 (1-1)

COLOMBIER : Pezzani ; Flückiger, J.-M. Schmidt ; Ducommun, Walzer, Spillmann ; Rey, Ritzmann, Dubey, Steinmann, B. Schmidt.

AUVERNIER : Piaget ; Pasche, Burgat; Perdrizat, Galland, Clot ; Fazan, Nicod, Schweizer, Wespy, Muller.

ARBITRE : M. Amey, la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Rey, Dubey ; Schweizer, Wespy.

Béroche - Xamax II 2-3 (1-1)

BÉROCHE : Payot ; Chouet, Gattoliat; Schwab (J.-C. Fehlbaum), G. Fehlbaum, R. Fehlbaum ; Schmutz, Pierrehumbert, Droz, Jeanneret, Pointet.

XAMAX II : Locatelli ; Bonfigli I, Gubler ; Peter, Maspoli, Montani ; Moscatelli, Pellegrini, Ryser, Tribolet, Crescoli.

ARBITRE : M. Mercalli, Neuchâtel.

BUTS : Droz, Pointet ; Pellegrini (3).

Le Parc - Cantonal II 5-2 (2-1)

LE PARC : Gianoli ; Boichat, Poncini ; Grünig, Sandoz, Santi ; Facchinetti, Chédel, Tomonina, Claude, Rigamondi.

CANTONAL II : Vogelsang ; Meyrat, Racine ; Paris, Martin, Vautravers ; Schneiter, Schweingruber, Duplain, Weber.

ARBITRE : M. Mouchet, les Geneveys-sur-Coffrane.

BUTS : Tomonina (2), Chédel, Facchinetti, Rigamondi ; Duplain, Schweingruber.

LA LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE A LA RECHERCHE D'UNE ÉQUIPE

BEAUCOUP D'APPELÉS HIER A MONRUZ MAIS PEU D'ÉLUS

Reprenant une formule qui avait déjà fait ses mauvaises preuves en football, la Ligue suisse de hockey sur glace a jeté en vrac sur les patinoires de Lausanne (samedi) et de Neuchâtel (dimanche) une soixantaine de joueurs en un tournoi fédéral qui devait se terminer par une rencontre Suisse A-Suisse B.

On avait délibérément laissé de côté de bons joueurs comme Golaz, Schläpfer, Schubiger, Bixio Celio, Riesen, Pfister et Reto Delnon, sans doute dans le but de donner leurs chances à des jeunes dont la plupart — il faut le reconnaître d'emblée — ne possèdent pas les qualités suffisantes pour un tel débat. Si l'on voulait former une équipe de jeunes, il eût été infiniment préférable de la réunir dans un camp d'entraînement sous la direction d'un bon entraîneur canadien, quitte à terminer cet entraînement par un match plutôt que de faire disputer cinq rencontres de très moyenne qualité à des éléments qui n'ont pas été capables de présenter un jeu quelque peu homogène.

Le public a droit à quelques égards

L'interdiction de rouler le dimanche a retenu chez eux les spectateurs qui auraient pu être attirés à Monruz par une affiche alléchante. Pour une fois les absents ont eu raison car on n'aligne pas dans un Suisse A - Suisse B des joueurs qui ne sont que remplaçants en Ligue nationale ! Le public payant a tout de même droit à des égards et dimanche matin, le haut-parleur ne daigna même pas lui annoncer la formation des équipes. L'après-midi les techniciens renoncèrent au cours du deuxième tiers-temps à la seule ligne efficace et spectaculaire formée de Zimmermann, Bazzi et Bagnoud. Dans la troisième reprise, on ne vit plus les joueurs de Davos et d'Ambri sans doute partis prendre leur train ! Tout cela ne fait pas très sérieux et ce n'est pas ainsi que la L.S.H.G. effacera le désastre de Cortina !

On cherche des centre-avants !

En hockey sur glace, le rôle du centre-avant est fort important car c'est lui qui doit organiser le jeu. Hier, sur soixante joueurs, seul Wehrli était capable de tenir ce rôle car Bazzi et Keller qui donnèrent parfois satisfaction sont avant tout des ailiers. Il en résulta un jeu décousu tant et si bien que dans le deuxième tiers-temps du match Suisse A - Suisse B, on assista à une mauvaise exhibition de Ligue nationale B, seul le gardien Conrad réussissant une prestation de qualité. Les responsables de la commission technique attribuent cette pénurie de centre-avants au fait que ce poste est généralement tenu par le Canadien dans les clubs. Cette constatation n'est que partiellement juste car Pfister et Schläpfer par exemple — et ils ne sont pas vieux — sont fort capables de tenir ce poste.

L'absence d'éléments susceptibles de construire le jeu nous a valu une série d'exploits individuels de classe moyenne et c'est en désespoir de cause que des joueurs comme Naef ou Keller se résignaient à passer le palet à un partenaire alors bien marqué. Moralité : les dirigeants n'ont rien appris qu'ils ne savaient déjà et les joueurs, contraints de disputer trois matches en 24 heures n'ont rien appris. Maigre bilan en vérité !

Il faudra revenir aux « anciens »

Ce qu'on a vu hier à Neuchâtel nous permet d'affirmer que la commission technique devra revenir à ceux qu'on nomme à tort des « anciens » pour former une équipe nationale digne de ce nom. Parmi ceux que nous avons eu le loisir d'examiner, nous nommerons Conrad, Uebersax, Peter, Bagnoud, Wehrli, Bazzi, Keller, Berry, Naef et Bossi. Brillants le matin, Wehrli et Naef n'ont pas su combiner habilement dans le match de l'après-midi, par la faute de Naef surtout. Phénomène inverse pour Bazzi et Zimmermann inexistants le matin et assez efficaces l'après-midi en compagnie de l'opportuniste Bagnoud. Histoire de se réchauffer un peu, le public a pris fait et cause en fin de partie pour l'équipe B, ce qui nous valut quelques phases mouvementées au cours desquelles la ligne Zimmermann - Bazzi - Bagnoud réussit à renverser le résultat. Très faible lueur dans cette morne grisaille dominicale !

B. P.

Le trop copieux programme d'un dimanche

Grisons - Jura 7-1 (0-1, 4-0, 3-0)

Jura : Conrad ; Uebersax, Grieder ; Pethoud, Renaud ; Nussbaum, Bazzi, Zimmermann ; Rey, Viscolo, Liechti.

Grisons : Passani ; Diethelm, Pappa; Rufner, Hermann ; Sprecher, Keller, Berry ; Meier, Givel, Weingartner.

Buts : Zimmermann, autogoal, Keller (3), Berry (3).

Arbitres : MM. Olivieri et Vuillemin.

Notes : Victoire trop facile des Grisons devant une défense souvent mal placée et un Conrad hésitant. Bazzi et Grieder auxquels les heures matinales ne semblent pas convenir paraissent dormir sur la glace. Rey et Viscolo ne parviennent pas à suivre le rythme pourtant très lent du match. Bonnes actions de Berry et belles parades du junior Passani de Davos.

Léman - Suisse centrale 7-0 (3-0, 2-0, 2-0)

Léman : Stäbler ; Cattin, Zimmermann ; Branger, Bongard ; Friedrich, Wehrli, Naef; Bagnoud, Revaz, Pillet; R. Frei, Salzmann.

Suisse centrale : Passani ; Peter, Riesch ; N. et T. Cello ; Bossi, Scandella, F. Iuri ; Spiechty, Braun, Wittlin, Hausamann.

Arbitres : MM. Aellen et Märki.

Buts : Naef (4), Bagnoud (2), Friedrich.

Notes : Morandi étant blessé, il cède sa place à Passani, qui permute avec Stäbler au cours de la partie. Les Tessinois paraissent à court d'entraînement et le tandem Wehrli-Naef n'a aucune peine à organiser son jeu. On est surpris de la non-sélection du jeune Ehresperger, de Zurich, et de l'excellent Stammbach, de Berne. Match sans histoire joué devant trois cents spectateurs.

Suisse B - Suisse A 7-5

Patinoire de Monruz. Mille spectateurs. Temps froid. Bonne glace.

Suisse A : Stäbler ; Diethelm, Hermann ; Peter, Riesch ; Naef, Wehrli, Friedrich ; Berry, Keller, Sprecher ; Spichty, Braun, Hausamann.

Suisse B : Conrad ; Branger, Pappa; Renaud, Uebersax; Zimmermann, Bazzi, Bagnoud ; Iuri, Scandella, Bossi ; Liechti, Frei, Nussbaum.

Arbitres: MM. Olivieri et K. Muller.

Buts : Bagnoud (3), Liechti (2), Bazzi, Bossi ; Naef (2), Friedrich, Peter, autogoal.

Notes : Les équipes jouent en réalité avec deux lignes. Dans Suisse B, l'attaque formée de Bazzi, Bagnoud et Zimmermann se repose au second tiers-temps. Dans Suisse A, les Davosiens n'apparaissent plus dans le troisième tiers-temps. Chez les vainqueurs, on remarque en particulier Conrad (sûr), Uebersax (sobre), Bazzi (rapide) et Bagnoud (réalisateur). Renaud confirme les progrès réalisés avec Young Sprinters. Dans Suisse A, efforts trop personnels de Naef et de Keller, alors que la ligne bâloise est incapable de réaliser. Match terne joué devant une petite galerie.

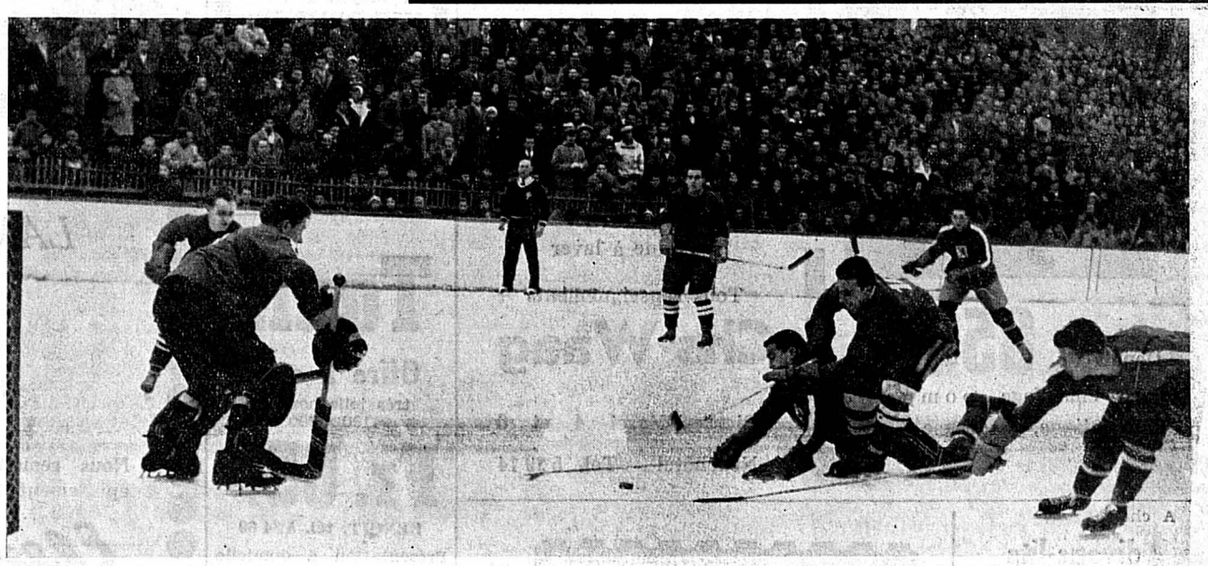

Suisse A est à l'attaque, mais Uebersax (à terre) écartera le danger. A gauche, le gardien Conrad masquant partiellement Wehrli.

(Press Photo Actualité).

FOOTBALL ACTUALITÉS

Résultats des séries inférieures neuchâteloises :

IVme ligue : Cortaillod Ia-Béroche II 13-2 ; Cressier-Cortaillod Ib 7-1 ; Serrières II-Dombresson 3-1 ; Couvet II-Fleurier II 4-2 ; Môtiers-Comète II b 0-1 ; Ticino Ib-le Locle II b 1-2 ; le Locle II a-Sonvilier II 3-0 (forfait) ; Fontainemelon II-Floria II 4-1 ; Ticino-Ia-les Geneveys-sur-Coffrane 4-1 ; Courtelary II-le Parc II 3-0 (forfait).

Juniors A : Boudry-le Landeron 5-1 ; Serrières-Travers 0-1.

Juniors B : Colombier-Comète 2-1 ; Etoile Ib-Cantonal 2-3 ; Chaux-de-Fonds-Floria 6-1 ; le Locle-Buttes 3-0 (forfait).

Juniors C : Cantonal Ib-Fleurier 0-4 ; Xamax-Cantonal Ia 3-2 ; Couvet-Saint-Blaise 5-1 ; Chaux-de-Fonds Ia-Etoile 2-1 ; Chaux-de-Fonds Ib-le Locle 0-4 ; Saint-Imier-Chaux-de-Fonds Ic 6-0.

● A Dublin, devant 45,000 spectateurs, l'Irlande a battu l'Allemagne par 3-0 (0-0). Les Allemands jouaient sans Fritz Walter mais avec quatre hommes ayant fait partie de l'équipe championne du monde (Morlock, Rahn, Eckel et Mai). Les buts irlandais ont été marqués par Cantwell, Haverty, T. Dunne.

● A Prague, en match international, la Tchécoslovaquie et la Turquie ont fait match nul 1-1 (0-1).

● L'équipe nationale juniors hongroise fera prochainement une tournée dans notre pays. Elle jouera notamment à Neuchâtel.

NOUVELLES BRÈVES

● Le tournoi international de hockey sur glace organisé à Fribourg a donné les résultats suivants :

Gotteron - Montana 6-3 ; Chamonix - Ambri Piotta 8-6. Finale pour la troisième place : Montana - Ambri Piotta 4-6. Finale pour la 1re place : Gotteron - Chamonix 4-4, après prolongations.

● En coupe suisse de hockey sur glace, les résultats suivants ont été enregistrés :

A Viège : Viège - Berne 9-6 (2-4, 2-0, 5-2) ; à Sion : Chaux-de-Fonds - Sion 12-1 (4-0, 3-0, 5-1).

Le lendemain, à Martigny, Chaux-de-Fonds a battu l'équipe locale par 17-8.

CRÈME A RASER GIBBS AU G-11*

AUX JEUX OLYMPIQUES DE MELBOURNE

Les Américains ont déjà gagné une douzaine de médailles

Les XVImes Jeux olympiques ont marqué hier un temps d'arrêt. Comme les Anglais, les Australiens n'organisent en principe aucune manifestation le dimanche. Seules eurent lieu quelques épreuves de repêchage en aviron qui n'avaient pu se dérouler le samedi à cause du temps défavorable. Il ne s'agissait donc que d'exceptions.

Samedi, au contraire, on décerna de nombreuses médailles. Huit athlètes furent sacrés champion olympique. Une fois encore, les Américains se distinguèrent en athlétisme alors que les Russes se consolaient en triomphant dans les épreuves de lever d'haltères. Voici comment furent attribués samedi ces titres :

Athlétisme : Bobby Morrov (Etats-Unis), 100 mètres.

Glenn Davis (Etats-Unis), 400 mètres haies.

Gregory Bell (Etats-Unis), longueur.

Harold Connolly (Etats-Unis), marteau.

Norman Read (Nouvelle-Zélande), 50 km. marche.

Poids et haltères : Igor Rybak (U.R.S.S.), poids léger ; Fedor Bogdanovski (U.R.S.S.), poids moyen.

Escrime : Italie (fleuret par équipes).

A l'issue de cette journée, la répartition des médailles était la suivante :

Etats-Unis : 7 médailles d'or, 4 médailles d'argent, 1 médaille de bronze.

U.R.S.S. : 3 médailles d'or, 6 médailles d'argent, 3 médailles de bronze.

Italie : 1 médaille d'or, 1 médaille de bronze.

Tchécoslovaquie et Nouvelle-Zélande : 1 médaille d'or.

Australie : 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze.

Hongrie : 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze.

France : 1 médaille d'argent.

Finlande, Suède, Iran, Corée et Pologne : 1 médaille de bronze.

Résultats

Finale du 100 mètres : 1. Morrow, Etats-Unis, 10"5 ; 2. Baker, Etats-Unis, 10"5 ; 3. Hogan, Australie, 10"6 ; 4. Murchison, Etats-Unis ; 5. Germar, Allemagne.

Finale du saut en longueur : 1. Bell, Etats-Unis, 7 m. 83 ; 2. Bennet, Etats-Unis, 7 m. 68 ; 3. Valkama, Finlande, 7 m. 48 ; 4. Bondarenko, U.R.S.S., 7 m. 44 ; 5. Olowu, Nigeria, 7 m. 36 ; 6. Kropidlowski, Pologne, 7 m. 30.

50 km. marche : 1. Read, Neuvelle-Zélande, 4 h. 30' 42"8 ; 2. Maskinskov, U.R.S.S., 4 h. 32' 57" ; 3. Ljunggren, Suède, 4 h. 35' 02" ; 4. Pamich, Italie, 4 h. 39' ; 5. Roka, Hollande, 4 h. 50' 09" ; 6. Smith, Australie, 5 h. 00' 08" ; 7. Weinacker, Etats-Unis, 5 h. 00' 16" ; 8. Johnson, Grande-Bretagne, 5 h. 02' 19" ; 9. Hall, Grande-Bretagne, 5 h. 03' 59" ; 10. Barbu, Roumanie, 5 h. 08' 33"6.

Finale 400 mètres haies : 1. Glenn Davis, Etats-Unis, 50"1, record olympique égalé ; 2. Southern, Etats-Unis, 50"8 ; 3. Culbreath, Etats-Unis, 51"6 ; 4. Litujev, U.R.S.S., 51"7 ; 5. Lean, Australie, 51"7.

Finale du lancer du marteau : 1. Connolly, Etats-Unis, 63 m. 19, nouveau record olympique (ancien record détenu par Csermak, Hongrie, avec 60 m. 34) ; 2. Krivonosov, U.R.S.S., 63 m. 03 ; 3. Samotsvetov, U.R.S.S., 62 m. 56 ; 4. Hall, Etats-Unis, 61 m. 96 ; 5. Csermak, Hongrie, 60 m. 70.

Saut en longuer : Les treize concurrents suivants se sont qualifiés pour les finales :

Grabowski, Pologne, 7 m. 52 ; Bennett, Etats-Unis, 7 m. 50 ; Fedosseev, U.R.S.S., 7 m. 42 ; Wilmshurst, Grande-Bretagne, 7 m. 40 ; Bondarenko, U.R.S.S., 7 m. 37 ; Valkala, Finlande, 7 m. 36 ; Bell, Etats-Unis, 7 m. 35 ; Cruttenden, Grande-Bretagne, 7 m. 32 ; Donazar, Uruguay, 7 m. 31 ; Olowu, Nigeria, 7 m. 29 ; Price, Afrique du Sud, 7 m. 28 ; Kropidlowski, Pologne, 7 m. 22 ; Ter-Ovanesian, U.R.S.S., 7 m. 15.

Saut à la perche : Les athlètes suivants sont qualifiés pour les finales qui se dérouleront aujourd'hui :

Boulatov, U.R.S.S. ; Janiszewski, Pologne ; Gutowski, Etats-Unis ; Landstroem, Finlande ; Wazny, Pologne ; Roubanis, Grèce ; Mattos, Etats-Unis ; Sutinen, Finlande ; Preuszer, Allemagne ; Chiesa, Italie ; Tchernabai, U.R.S.S. ; Richards, Etats-Unis ; Lundberg, Suède ; Petrov, U.R.S.S.. Le Français Sillon a été éliminé.

800 mètres : Les athlètes suivants sont qualifiés pour les finales qui auront lieu aujourd'hui :

1re demi-finale : 1. Courtney, Etats-Unis, 1' 53"6 ; 2. Spurrier, Etats-Unis, 1' 53"6 ; 3. Farrell, Grande-Bretagne, 1' 53"7 ; 4. Butchart, Australie.

Le Danois Gunnar Nielsen avait déclaré forfait.

2me demi-finale : 1. Sowell, Etats-Unis, 1' 50" ; 2. Boysen, Norvège, 1' 50" ; 3. Johnson, Grande-Bretagne, 1' 50"2 ; 4. Leva, Belgique.

A Berne, au Casino !

Restaurant avec terrasse / Café-tea-room / Carnozet grison / Salle pour lunch et rafraîchissements / Petite salle pour manger les truites
Brasserie
~~~

De notre très grand choix

Ce très joli

CARDIGAN

pure laine, coupe très mode ; se fait en : swissair, ciel, rouge, vert clair et noir.

Seulement

Fr. 23.50

Un succès chez

Suze-Prêtre

Neuchâtel

Messieurs,
plus de peau irritée
après le rasage, grâce à la

Crème Arpel

La boîte Fr. 2.50
En vente dans toutes les pharmacies

Skis Tosalli

offre un grand choix de SKIS soigneusement choisis en fabrique. Prix avantageux. Frais de déplacement remboursés. Ouvert le soir.

J.-P. TOSALLI, instructeur de ski,
COLOMBIER, tél. 6 33 12.

GRAND CHOIX DE CRÈCHES COMPLÈTES ou PERSONNAGES SÉPARÉS

POUR UN NOËL CHRÉTIEN

ETABLES
PAPIER ROCHER
chez Mlle JACOB

Librairie de l'Oratoire
Oratoire 3 - Rez-de-chaussée

Un peu de Paris...

Une coiffure « ROMANCE » sur permanente « JAMAL » lanolinée, notre grand succès (avec garantie).

Demandez une **« plixation »**, la mise en plis qui tient !

Salons Roger

MOULIN NEUF TÉL. 5 29 82/5 29 83

Massages du visage et traitements de beauté par esthéticienne diplômée — Produits Dorothy Gray

Salons pour messieurs et enfants - Spécialistes pour coupes au rasoir et coiffures « Bombage »

Stop !

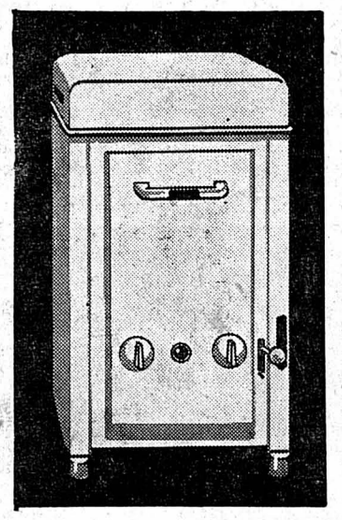

Depuis Fr. **850.-**

avec chauffage, pompe automatique, essoreuse.

Miele 75

Essayez d'abord

une

Miele

vous saurez ce qu'est une

véritable

machine à laver

Tous renseignements

Chs Waag

Pierre-à-Mazel 4 et 6
Neuchâtel - Tél. 5 29 14

Occasion, à vendre

peintures aquarelles

de différents peintres, aux meilleures conditions. Guillod, rue Fleury 10. Tél. 5 43 90.

Protection des bois contre la pourriture et les vers du bois au moyen des

XYLOPHÈNES « MAAG »

Demandez offres à

Jules Robert, Bevaix
maître couvreur diplômé
Tél. 6 62 92

DKW

3=6

nettement supérieure

Garage APOLLO et EVOLE S.A.
Tél. 5 48 16

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

MEUBLES
d'occasion en tous genres. Achat, vente. Guillod, rue Fleury 10. Tél. 5 43 90.

L'Hôtel du Poisson, Auvernier, cherche pour Nouvel-An,

ORCHESTRE

de 3 ou 4 musiciens.

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE

MALADIE

- Honoraires médicaux au tarif privé
- Pas d'exclusion de certains produits pharmaceutiques

A. CARDINAUX
NEUCHATEL MUSÉE 5
LA CHAUX-DE-FONDS
LÉOPOLD-ROBERT 66

Mécontent de votre radio !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

PRÊTS

de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. — Service de prêts S. A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

MEUBLES ANCIENS

achat et vente

MALHERBE, ECLUSE 12
(à côté de la poste)

On demande

orchestre

de 3 ou 4 musiciens, pour les 1er et 2 janvier.

Faire offre à Edmond Mosimann, président du Football-Club, Cudrefin.

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40

PHILIPS

LAMPES DE QUALITÉ

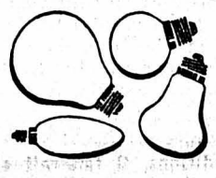

Nous remettons une jolie balle pour enfant (jusqu'à épuisement du stock) à chaque acheteur de 3 ampoules

Elexa RUE DU SEYON 10 - NEUCHATEL

A choix

divans-lits

Plusieurs lits-divans remis à neuf, crin animal, matelas chauds et douillets, avec bois, teinte noyer, depuis 75 fr.

Adresser offres écrites à RJ 5274 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

patins de hockey

No 37. Prix 25 fr. Tél. 5 42 79.

A vendre

fourneaux

en catelles. S'adresser à A. Merminod, Saint-Blaise, tél. 7 53 67 ou 7 52 92.

Tous les amis

achètent les produits avec
TIMBRES TINTIN
Exposition et vente

AUX GOURMETS
P. BERGER
Epicerie fine, rue du Seyon

Tapis

Offre à saisir

très jolis bouclés, 190 × 290

Fr. 65.-

BENOIT, tél. 5 34 69
Présentation à domicile

Les belles et bonnes

PLANTES

pour

TISANES

chez

Wenger
DROGUERIE HERBORISTERIE
Seyon 18 - NEUCHÂTEL - Fer Rue 9
TÉL. 5 35 00

Célibataire isolé

aimerait connaître personne affectueuse de 35-40 ans pour correspondance et sorties.

Adresser offres écrites à HA 5292, case postale 6677, Neuchâtel 1.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Mesdames, désirez-vous une

permanente

extra-souple et durable ?

Un travail individuel soigné ?

Adressez-vous en toute confiance au

SALON DE COIFFURE
GŒBEL
Trésor 1 - Croix-du-Marché
(Dépôt de la Pierre curieuse)

Home d'enfants

«Le Point du Jour», la Chaux-de-Fonds,

A 15 minutes au-dessus de la ville, altitude 1150 m. Situation splendide.

Reçoit un nombre limité d'enfants pour vacances, changements d'air, week-ends, séjours de longue durée, etc.

Tél. (039) 2 68 44
Mme Gertrude Triponez-Gerber

STOPPAGE D'ART

Mme C. Schneider - Faubourg de l'Hôpital 31
Téléphone (038) 5 26 22 — Neuchâtel
Envoi par poste

OÙ J'ACHÈTE MON CAFÉ ?

Rue Purry 4

Tél. 5 54 24 Neuchâtel

Toujours frais rôti

PETITS TRANSPORTS

Déménagements

O. Vivarelli NEUCHATEL - Tél. 5 80 86

Vous aussi
faites nettoyer vos vêtements chez

le teinturier à la mode **mode**

Neuchâtel usine : tél. (038) 5 31 83
Magasin : sous l'Hôtel du Lac
Rue du Trésor : Blanchisserie Liégeois
Portes-Rouges 149 : H. Knutti, coiffeur
Parcs 56 : R. Wicky, coiffeur
Evole 5 : Di Paolo et Meier, tailleurs
Serrières : Société de consommation

VA 212-56S

VAUXHALL
1956

première dans sa catégorie

L'avantageux modèle 4-cylindres par son économie, comme l'élégante Cresta Suisse par son rendement élevé, justifient bien la faveur dont s'entoure depuis plusieurs années la marque Vauxhall dans notre pays. Essayez donc, vous aussi cette excellente voiture, un produit de qualité de la General Motors.

PRIX FONTAINEMELON

M. FACCHINETTI
Garage - Neuchâtel
Tél. 5 61 12

MONTAGE SUISSE

Java

la nouvelle pochette

Ever-Fresh

souple et pratique.

Le tabac **Java** – justement apprécié depuis des années ! – est un fin mélange hollandais, aromatique et particulièrement léger.

Aux agréments du **Java** s'ajoutent maintenant encore les avantages de la **pochette Ever-Fresh.** Elle a conquis d'emblée la Hollande et le Danemark: plate et souple, elle tient aisément dans une poche. Elle est pratique pour y bourrer la pipe et conserve votre tabac frais jusqu'au dernier brin . . . elle est, enfin, ce que vous attendiez depuis si longtemps !

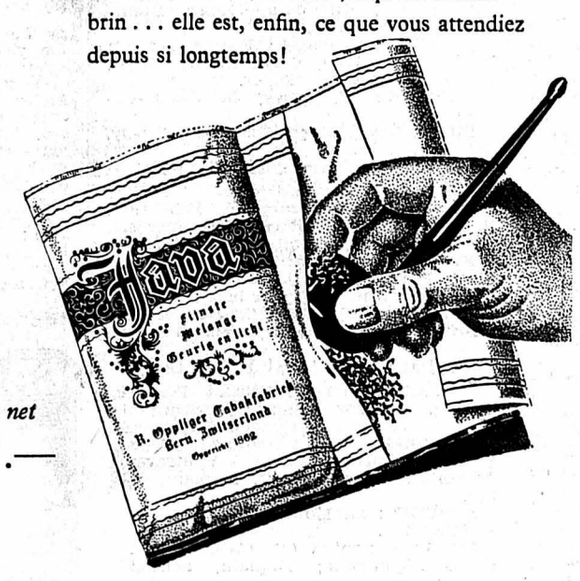

40 g poids net

Fr. 1.—

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
TÉL. 5.45.21
Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHATEL

Véhicules à moteur

« **PEUGEOT 203** », 7 CV, 4 vitesses. Voitures révisées et garanties 6 mois.

Limousine 1953, 4 portes, toit coulissant. Chauffage, dégivrage. Bleue. Peinture et housses intérieures neuves. Bons pneus.

Limousine, 4 portes, 1953. Toit coulissant, chauffage, dégivrage. Grise. Peinture et housses intérieures neuves.

Demandez renseignements, essais sans engagement, à l'Agence PEUGEOT

GARAGE DU LITTORAL
J.-L. SEGESSEMANN NEUCHATEL
Début route des falaises - Tél. 5 26 38

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS !

Nous reprenons au plus haut prix du jour tout meuble ou marchandises, en échange de meubles neufs

GRANDES FACILITÉS

MEUBLES LOUP

LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62 NEUCHATEL Croix-du-Marché 3

Plus de 100 chambres en exposition

Informations de toute la Suisse

Bimoteur tchécoslovaque

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Peu avant une heure, le secrétaire de légation Hotek, deux membres de la légation de Tchécoslovaquie à Berne, des experts de l'Office fédéral de l'air et de l'office cantonal zuricois de l'air arrivèrent sur les lieux de l'accident.

La violence de l'explosion

La visite des lieux, à laquelle participa la presse, permit de constater l'extraordinaire violence qu'avait eu l'explosion lors de la chute au sol de l'avion. Cette explosion a creusé un cratère de 5 mètres de profondeur environ et d'un diamètre d'une vingtaine de mètres. Un des moteurs de l'avion, la seule partie encore reconnaissable de l'appareil, était profondément enfoncé dans le sol. Les bords du cratère étaient encore recouverts de la mousse blanche des extincteurs. Dans un large rayon gisaient des parties de l'avion, des envois postaux et des effets des passagers. On découvrit des cadavres jusqu'à une distance de 150 mètres du lieu de l'accident. Certaines pièces de l'avion auraient été projetées jusque sur territoire allemand.

Un appareil défectueux

L'avion avait déjà effectué le même jour le voyage Prague-Zurich et retour. Il était revenu à Kloten et était reparti pour Prague lorsque, pour une cause non encore élucidée, il s'abattit sur le sol. Lors du premier vol Prague-Zurich déjà, des défectuosités s'étaient manifestées dans l'appareil. Celles-ci avaient causé un retard d'une heure à Kloten.

Les victimes

Les six joueurs tchèques qui ont été tués appartenaient à la sélection de Banik, qui avait disputé plusieurs matches en Suisse, dont un à Neuchâtel, au cours de la semaine écoulée. Selon la liste des passagers, il s'agissait de Zdenek Novy (né en 1933), Miroslov Pasek (1922), Ondrey Borovicka (1938), Jindrich Vrba (1919), Jan Vyborny (1913) et Stanislav Vaisochr (1914). Les deux derniers nommés devaient être des accompagnants, tandis que le gardien Pasek et l'arrière Novy faisaient partie des cadres de l'équipe nationale tchèque. Cette tragédie rappelle celle du 9 novembre 1948, dont avaient été victimes les six internationaux Trojak, Stoyik, Stibor, Pokorny, Jarkovsky et Svarz.

RÉUNIE A LAUSANNE SAMEDI APRÈS-MIDI

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin fait le point de la situation

L'avenir peut être envisagé avec confiance

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin avait choisi Lausanne pour siège de son assemblée générale ordinaire. Celle-ci a eu lieu samedi après-midi en l'aula du palais de Rumine, en présence d'une assistance de délégués dont il est permis de qualifier de réjouissants et le nombre et la qualité. En effet, si la Suisse romande était amplement représentée, nos Confédérés de Suisse aélmanique étaient venus aussi en nombre. Et le message chaleureux de l'un d'eux, M. Burgi, de Saint-Gall, tout comme la présence de deux charmantes Bâloises, représentantes d'un périodique spécialisé, auraient été de nature à prouver, si besoin avait été, que la question ne laisse pas de préoccuper les milieux les plus divers, géographiquement parlant, en tout cas.

L'importance de la navigation intérieure

Au reste, le Pays de Vaud et sa capitale qui, toute question de modestie mise à part, peuvent s'enorgueillir d'avoir facilité le travail des pionniers de l'idée, n'avaient pas boudé à la réunion. En la personne de son président du Conseil d'Etat, M. Arthur Maret, chef du département des travaux publics, le canton fit entendre sa voix. A dessein le magistrat fit un retour en arrière pour mieux mettre en lumière, ensuite, les progrès accomplis autour d'un projet, qui s'il n'est pas encore entré dans la voie des réalisations, n'en a pas moins quitté depuis longtemps le domaine des utopies.

Au nom de la ville, le municipal Georges Jaccottet se pencha à son tour sur le problème pour faire entendre un son de cloche tout aussi encourageant. En notre époque atomique et d'aviation supersonique, remarqua-t-il, la navigation intérieure conserve son importance et sa valeur. Cela est si vrai que la commune de Lausanne, qui ne vit pas dans les nuées, a fait sa large part financière, soit en devenant un membre fort actif de l'association, soit en finançant de ses deniers l'étude du tronçon du canal d'Entreroches.

Et M. Jaccottet de rappeler, à ce propos, que les autorités cantonales ont fait plus. Saisi d'une proposition de M. Martin, syndic d'Yverdon, le Grand Conseil a accepté, il y a quelque temps, un projet gouvernemental (nous en avons parlé à l'époque). Celui-ci soustrait à la construction (voire à la spéculation) les terrains qui s'étendent le long du tracé de la future voie fluviale Echandens - Bussigny - Yverdon.

La vitalité des sections

Cette initiative pratique qui a maintenant force de loi, le président de l'Association Rhône-Rhin, M. Edm. Pingeon, ingénieur à Genève, n'a pas manqué d'en faire mention avec gratitude dans son rapport d'activité de l'année écoulée, en relevant que de toutes les sections cantonales (Genève, Valais, en veilleuse malheureusement), Neuchâtel, Fribourg, Berne, Soleure, Argovie, Ostschweiz (siège à Zurich), la vaudoise est non seulement la plus importante numériquement parlant mais aussi la plus dynamique. Celle de Neuchâtel montre, de même, de la vitalité. La sous-section du Locle s'est reformée grâce à l'initiative de M. de Charrière, ingénieur, lequel a toujours suivi tous les travaux de l'Association suisse avec beaucoup d'intérêt.

L'appel aux souscripteurs en vue de financer les études du canal Rhône-Rhin est en bonne voie de réalisation.

Un hic : la législation fédérale

M. Pingeon a passé en revue les principaux points qui ont été l'objet des préoccupations de son comité. Côté français, le choix entre la voie Rhône-Rhin ou celle par la Franche-Comté (Moselle) n'a pas avancé; l'aménagement du Rhône français piétine aussi ; la traversée de Genève attend une nouvelle solution. Sur le tracé vaudois, nous avons vu ce que les autorités ont réalisé par l'achat des terrains nécessaires à la construction du canal d'Entreroches. Sont prêtes également les études pour l'élection des ports de commerce d'Yverdon et d'Echandens-Bussigny.

Il y a néanmoins un hic sur d'autres tronçons. En effet, le Service fédéral des eaux en est venu à la conclusion, après étude approfondie, que la législation fédérale ne permettrait de protéger que les rivières qualifiées de navigables ou pouvant le devenir, mais non les ouvrages de navigation à construire en dehors de leurs lits. Ainsi donc, sauf en pays vaudois, le problème reste entier.

Une tâche urgente

Dans ces conditions, il faudrait absolument qu'ait lieu une réunion des directeurs des départements cantonaux des travaux publics afin que celle-ci établisse une concordance entre les différentes lois des cantons intéressés. C'est là la tâche la plus immédiate que doit entreprendre l'association en vue de la signature de ce concordat entre cantons riverains du Rhin supérieur, du Transhelvétique et du Rhône navigable.

Enfin, relevons que le travail de l'association en collaboration avec le Nordostschweizerischer Verband a eu pour résultat la création d'un groupe parlementaire pour la navigation intérieure, groupe composé à l'heure actuelle de quelque 130 députés, ce qui est fort encourageant pour la suite des discussions des problèmes de navigation devant les Chambres fédérales.

Ce qui précède, fera comprendre aux sceptiques que l'association, si elle ne crie pas encore victoire, va avec fermeté son bonhomme de chemin ; elle déblaie le terrain, série les questions, trouve des appuis toujours plus tangibles et peut envisager l'avenir avec confiance.

B. V.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

Sur le chantier de Rosières

(c) Le nouveau tronçon de route, en bordure de la voie ferrée et qui évite le hameau de Rosières, a été ouvert à la circulation il y a quelques jours. Longue d'environ un demi-kilomètre, la chaussée mesure 10 m. 50 de largeur. Un trottoir de 1 m. 50 a été construit au sud et une petite banquette côté nord.

Quant à la voie ferrée qui avait dû être déplacée à la suite du glissement de terrain du 2 août, elle va pouvoir être rétablie sur l'ancien tracé, les travaux de consolidation étant achevés.

FLEURIER

Soirée de paroisse

(c) La traditionnel souper de paroisse a eu lieu samedi soir à la Maison de paroisse. Il fut suivi d'une partie récréative où chants, saynètes, morceaux de musique et productions gaies se succédèrent pour le plaisir d'un nombreux public.

Vol de denrées alimentaires

(c) Une employée de cuisine italienne, en service dans un hôtel, a volé à son patron pour quelques centaines de francs de marchandises — principalement des denrées alimentaires. Cette indélicatesse contraindra vraisemblablement la coupable à regagner sous peu son pays d'origine.

TRAVERS

Un beau geste en faveur des Hongrois

(c) Jeudi soir, vingt-huit jeunes et jeunes filles ont recueilli dans tout le village des quantités de vêtements, linge, meubles, bons de légumes et fruits, de charbon, beurre pour les Hongrois. Le produit de ce beau geste a été rassemblé à la cure. L'argent reçu restera à Travers pour dépanner la famille demandée et espérée. Le surcroit de vêtements sera réparti dans les centres d'accueil.

MOTIERS

Pour les Hongrois

(c) Ainsi que l'ont déjà fait plusieurs communes du district, Môtiers accueillera à son tour une famille de réfugiés hongrois. Un logement ayant pu être assuré, le nécessaire a été fait auprès de la Croix-Rouge. Le Collège des anciens, d'une part, la commune de l'autre, assureront le nécessaire à ces pauvres gens.

BOVERESSE

La valse insupportable des motos

(c) Depuis de très nombreux mois, et ceci en moyenne trois nuits par semaine, une partie de notre population a la désagréable surprise d'être réveillée et d'assister à un « concert » de bruits de moteur à la sortie de certains clients de notre cercle.

Pas plus tard que dans la nuit de vendredi à samedi, deux ou trois motocyclistes ne trouvèrent rien de mieux que de faire tourner leurs « moulins » pendant cinq minutes environ et ceci entre 3 h. 30 et 3 h. 45, ce qui d'ailleurs se produit assez fréquemment. Aussi à quand le rationnement de la benzine au 100 % pour de tels conducteurs !

Tant va la cruche à l'eau... Il serait temps qu'en premier lieu le comité du cercle ou à défaut la gendarmerie ou les autorités communales interviennent une fois pour toutes afin de remédier à cette situation qui devient intenable. La question avait d'ailleurs été soulevée il y a quelque temps en Conseil général.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un Italien frappe son hôte de plusieurs coups de couteau

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, la police était appelée dans un logement de la route de Brügg où le locataire avait été frappé à coups de couteau par un jeune Italien en visite chez lui. Le blessé, gravement atteint, gisait dans son sang. Il a été transporté à l'hôpital. La police enquête. Jusqu'ici on ignore les causes de ce drame.

Un homme ivre tombe dans le lac

(c) Dimanche après-midi, un homme ivre qui marchait au bord du lac a glissé et est tombé à l'eau. Il a pu être retiré de son bain glacé. Il ne portait qu'une blessure au nez et a pu être reconduit à son domicile.

Démission au parti du travail

(c) Le parti du travail à Bienne a non seulement perdu un des deux mandats qu'il détenait au Conseil de ville, mais il a dû enregistrer la démission d'un de ses membres, militant des plus fervents, et ancien membre du Conseil de ville, M. W. Nyffenegger, communiste de la vieille garde, qui quitte le parti après vingt-cinq ans d'activité.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

La Broye polluée

(c) Samedi, vers midi et jusqu'à 13 heures environ, la Broye était recouverte sur toute sa largeur, d'une mince couche d'huile noirâtre. La gendarmerie fut avertie et, après une rapide enquête, découvrit la cause de cette pollution de la rivière.

Un automobiliste habitant le quartier de la Coulaz avait fait la vidange de son véhicule puis, avait jeté l'huile usée dans une grille d'égout. Il devra probablement payer une amende pour cette négligence.

FRIBOURG

Accident mortel dû au verglas

CHATEL-SAINT-DENIS, 25. — M. Louis Hayoz, agent s'assurances à Montreux, âgé d'une quarantaine d'années, se rendait samedi soir à Belfaux pour y visiter des parents. Alors qu'il circulait en automobile sur la route Châtel-Saint-Denis - Bulle, non loin de Vaulruz, une collision se produisit avec une automobile bernoise venant en sens inverse et qui fut déportée par le verglas. M. Hayoz fut si grièvement blessé qu'il est décédé au cours de la nuit.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La situation en Hongrie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il insiste pour que le gouvernement de M. Kadar et les représentants des conseils d'ouvriers négocient ensemble avec M. Imre Nagy.

Aucune entente

VIENNE, 25 (Reuter). — Un représentant du conseil des ouvriers a déclaré qu'il n'y avait actuellement aucune entente entre le gouvernement et la nation. La reprise du travail dépend de facteurs politiques et administratifs. Il serait facile de régler les problèmes d'organisation si le pouvoir réel était aux mains des conseils d'ouvriers. En revanche, ces conseils ne peuvent pas avoir d'influence sur les problèmes politiques tant que le gouvernement maintient son « attitude incompréhensive ».

L'enlèvement de M. Nagy

Protestations yougoslaves

BELGRADE, 24 (A.F.P.). — M. Dobrivoje Vidic, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a remis samedi après-midi à l'ambassadeur de l'Union soviétique à Belgrade, une note dans laquelle le gouvernement yougoslave exprime sa surprise que les autorités soviétiques en Hongrie aient empêché la réalisationd de l'accord sur la question de l'asile de M. Nagy qui était intervenu entre les gouvernements hongrois et yougoslave et qui devait mettre un terme, d'une manière amicale à cette question en litige entre les deux gouvernements.

Le gouvernement yougoslave, par cette note, s'adresse au gouvernement soviétique afin qu'il fasse le nécessaire pour que la réalisation de cet accord soit rendue possible.

Une note a été également remise au gouvernement hongrois. Elle déclare notamment :

« Le gouvernement yougoslave ne peut en aucune façon adopter la version selon laquelle Imre Nagy et les autres personnalités hongroiss sont partis pour la Roumanie de leur propre gré, car le gouvernement yougoslave avait connaissance de leur désir de rester dans leur pays. Il savait aussi qu'ils avaient rejeté la proposition de se rendre en Roumanie lorsqu'ils se trouvaient à l'ambassade de Yougoslavie à Budapest.

» Le gouvernement yougoslave proteste de la façon la plus énergique contre la violation de l'accord du gouvernement hongrois garantissant la sécurité d'Imre Nagy et de ses amis et demande au gouvernement hongrois que cet accord entre immédiatement en vigueur. »

Reprise du travail dans les mines de charbon

VIENNE, 25 (Reuter). — Radio-Budapest a annoncé dimanche que les mineurs des charbonnages de Dorog et de Tatabanya ont décidé de reprendre le travail lundi, la population ayant un urgent besoin de charbon pour se chauffer. Les mineurs ne renoncent pour autant à aucune des revendications du conseil central des ouvriers de la mine.

Radio-Budapest a rapporté en outre que ces dernières semaines, de nombreux enfants ont échappé à leurs parents et vagabondent maintenant dans le pays. La Croix-Rouge hongroise s'efforce de ramener ces enfants dans leurs foyers.

Michel et Vladimir Farkas n'ont pas été exécutés

BUDAPEST (A.F.P.). — Le procureur général hongrois annonce la mise en jugement prochaine de Michel Farkas, ex-ministre de la guerre sous le régime Rakosi, et de son fils Vladimir Farkas, ex-colonel de la police politique. L'ex-général Peter Gabor, de la milice politique, précédemment condamné, a commencé à purger sa peine en prison.

Selon le procureur général, les accusés restent entre les mains des autorités hongroises.

20 divisions russes massées le long de la frontière hungaro-yougoslave

VIENNE, 25 (Reuter). — Un haut fonctionnaire du gouvernement Nagy, arrivé dimanche comme réfugié à Vienne, a déclaré qu'une vingtaine de divisions soviétiques, pour la plupart des divisions d'infanterie motorisée, avaient pris position le long de la frontière hungaro-yougoslave. La frontière austro-hongroise a été également fermée hermétiquement par les troupes russes. Ces forces se dirigent du lac Balaton en direction nord pour occuper de larges secteurs de la zone frontière.

Nouveaux combats

De nouveaux combats se sont déroulés en maints endroits du pays entre Hongrois et forces soviétiques et les ouvriers de Csepel, près de Budapest, auraient de nouveau occupé des « positions stratégiques ». Des soldats russes et des membres de la police secrète hongroise portant des uniformes soviétiques auraient procédé, depuis mercredi, à Budapest, à l'arrestation d'hommes politiques en vue dont celle de M. Zoltan Tildy, ancien leader du parti des petits paysans et ancien premier ministre, qui, il y a quelques semaines avait été réhabilité et sorti de prison. Ils procèdent dans la capitale à des perquisitions systématiques. D'importants détachements de partisans sous les ordres du major-général Kiraly, ancien commandant militaire de Budapest, se trouveraient dans les montagnes voisines de la capitale.

Prêt chinois à la Hongrie

VIENNE, 26 (Reuter). — Radio-Budapest rapporte dimanche soir que la République populaire chinoise s'est déclarée disposée à accorder à la Hongrie un prêt de 30 millions de roubles, soit environ 30 millions de francs suisses, en monnaie libre. Le gouvernement hongrois achètera des marchandises à l'étranger avec ces capitaux.

La puissance navale de l'URSS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les Etats-Unis influencés

Ce progrès rapide de l'Union soviétique, qui en fait donc une puissance navale redoutable, a fortement influencé les programmes navals des Etats-Unis. Il ressort clairement des expériences que les Etats-Unis ont faites dans le domaine de la propulsion atomique des projectiles téléguidés dans le domaine naval, que d'ici une dizaine d'années, de nombreux bateaux de la flotte américaine seront actionnés à l'énergie atomique et principalement des sous-marins, munis de projectiles téléguidés.

Un « Nautilus » soviétique

L'Union soviétique met également au point un sous-marin atomique. Elle envisage également la construction de brise-glace géants actionnés à l'énergie atomique, brise-glace de la grosseur d'un croiseur ou d'un petit cuirassé.

Les Etats-Unis ont terminé la construction d'un second sous-marin atomique du type « Nautilus ». Treize autres sont en construction ou ont été commandés, dont les plus grands auront une capacité de 6000 tonnes et une vitesse de 30 nœuds. D'ici dix ans, les Etats-Unis disposeront de 73 sous-marins atomiques.

16 croiseurs

Le programme soviétique de construction de submersibles porte sur l'achèvement de 16 croiseurs de la classe du « Sverdlov », 15,450 tonnes et de six autres unités. De plus l'U.R.S.S. a construit de nombreux patrouilleurs, dragueurs de mines, torpilleurs et péniches de débarquements et dispose encore de nombreux poseurs de mines et de bateaux de toutes catégories.

Les constructions britanniques

La Grande-Bretagne, contrairement aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., ne possède aucun navire de guerre atomique ou armé de projectiles téléguidés et n'a passé depuis la fin de la guerre aucune commande de grandes unités, mais les porte-avions commandés pendant la guerre ont été achevés. Toutefois un sous-marin atomique a été commandé et on envisage la construction d'un croiseur et de navires d'escorte équipés de projectiles téléguidés. La Grande-Bretagne a construit depuis la fin de la guerre des frégates pour combattre les sous-marins, des patrouilleurs rapides et des dragueurs de mines.

L'accident d'Orly

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un fonctionnaire de la compagnie d'aviation italienne L.A.I. a déclaré que parmi les passagers se trouvaient treize Américains et un Turc. Les autres occupants étaient des Italiens, parmi lesquels le maestro Guido Cantelli, chef d'orchestre à la Scala de Milan.

Le maestro Guido Cantelli était l'un des plus célèbres chefs d'orchestre contemporains. Parmi les manifestations les plus remarquées de sa brève carrière, il faut noter les concerts qu'il dirigea en 1950 au festival d'Edimbourg, à Covent Garden, à l'Albert Hall de Londres, au festival de Lucerne en 1953, la tournée qui, en 1955 le conduisit successivement à travers la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, une autre tournée qu'il fit la même année en Amérique et, tout récemment, sa participation avec la Scala, au festival de Johannesbourg.

Expulsés d'Egypte

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une décision prévue

La décision du gouvernement égyptien d'expulser les six mille Français, les treize mille Britanniques et les cinquante mille Juifs d'Egypte ne serait nullement due, indiquent les informations reçues du Caire, à un mouvement de colère des autorités égyptiennes et aurait été prise il y a quelque temps déjà. En effet, le ministre de Suisse en Egypte, M. Pahud, aurait, dès le 12 novembre, été informé des intentions du gouvernement Nasser.

Les démarches de M. Pahud

Il avait demandé au ministre de l'intérieur, M. Zacharia Mohieddine, et au ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Faouzi, de lui faire connaître les motifs pour lesquels près de trois cents ressortissants français et britanniques avaient été arrêtés par la police politique. On lui répondit : « Ce n'est que le début des mesures que nous allons prendre contre les ressortissants ennemis. » Les membres du gouvernement égyptien ajoutèrent que tous les Français et Anglais restés en Egypte seraient progressivement internés.

Le diplomate suisse protesta. Il fit remarquer que rien ne justifiait un traitement aussi rigoureux. Les Français et les Anglais d'Egypte avaient été recencés, leurs domiciles étaient connus, leurs activités contrôlées. Ils ne faisaient courir aucun risque à la sécurité du pays. Le ministre de Suisse ajouta que l'on jugerait d'autant plus sévèrement à l'étranger l'internement de près de 20,000 Français et Anglais, que rien n'avait été préparé ou ne pouvait l'être dans l'état actuel du pays pour leur assurer une installation décente. Ce rappel à la décence et au respect des droits de l'homme provoqua une réaction presque immédiate des dirigeants égyptiens. Les Français et les Anglais, dirent-ils, seraient expulsés. Ils seraient invités à quitter à leurs frais le territoire égyptien. Ceux qui resteraient après la date limite fixée pour leur départ seraient arrêtés et internés.

Seuls, une cinquantaine d'Anglais et de Français ont été jusqu'ici expulsés d'Egypte. Ils n'ont été autorisés à emporter que deux valises de linge et de vêtements et vingt livres et ont dû abandonner leur domicile avec tout ce qui leur appartenait.

LE SORT DES JUIFS

Entre temps, un autre drame se jouait : tous les Juifs d'Egypte étaient rendus responsables de l'action israélienne dans le Sinaï et, dès la mi-novembre, plus de 3000 Juifs du Caire et d'Alexandrie étaient incarcérés. En vertu d'une disposition de la loi sur la sécurité de l'Etat, leurs biens étaient placés sous séquestre. Pour les Israéliens d'Egypte, aucun recours n'était possible, une intervention d'une personnalité neutre attira une réponse sarcastique d'un des chefs de la révolution : « Nous les enverrons dans le désert du Sinaï, que Moïse les ramène en Israël ».

RECOURS A L'O.N.U.

LONDRES, 24 (A.F.P.). — La décision égyptienne d'expulser d'Egypte, en confisquant leurs biens, les résidents français et Britanniques, sera vraisemblablement soumise aux Nations Unies par les gouvernements de Londres et de Paris, croit-on savoir de source bien informée.

Ce nouveau geste du colonel Nasser, que l'on estime ici brutal et injustifié, figurera dans le dossier présenté par la Grande-Bretagne et la France, contre l'Egypte aux Nations Unies. La plainte de ces deux pays concerne essentiellement, en effet, les violations égyptiennes des droits de l'homme.

Le canal praticable

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La réussite de cette délicate opération permettra désormais aux navires jaugeant 10,000 tonnes — notamment aux « Liberty Ships » — d'entrer dans le port de Port-Saïd.

Du côté de l'O.N.U.

NEW-YORK, 25 (A.F.P.). — M. John J. McCloy, ancien président de la banque pour la reconstruction et le développement, a été désigné comme conseiller du secrétaire général de l'O.N.U. dans les négociations en vue de l'organisation des travaux de dégagement du canal de Suez, annonce-t-on officiellement à l'O.N.U.

AVIS TARDIFS

PATINOIRE DE MONRUZ
Samedi 1er décembre à 20 h. 30
ZURICH
contre
Young Sprinters
Location :
Location : Pattus tabacs ; droguerie Roulet, Peseux ; Jean Bernasconi, Saint-Blaise

CE SOIR
AULA DE L'UNIVERSITÉ
à 20 h. 30
1re CAUSERIE - AUDITION
sur SCHUMANN
par ROGER BOSS, pianiste
Location chez HUG & Cie et le soir à l'entrée

Corsaire chaque lundi, dès 21 h., POLOCHON !

employez BRYLCREEM
pour tenir vos cheveux tout le jour sans corps gras ni collants
● Brylcreem maintient votre chevelure sans la poisser
● Brylcreem tonifie vos cheveux sans les huiler
● Brylcreem contient des huiles essentielles pures émulsionnées et des éléments toniques
Dès que vous emploierez Brylcreem, vous verrez la différence. Vos cheveux tiendront à merveille, légers mais bien fixés, sans pellicule grasse, sans luisant huileux. Quel contraste entre leur allure juvénile et nette, et certain aspect luisant et gras ! Votre cuir chevelu reste propre lui aussi, sans sécheresse ni pellicules. Brylcreem contient tout ce qu'il faut pour maintenir vos cheveux en ordre, sains et soignés. Les huiles pures émulsionnées et les toniques précieux qui les composent donneront à vos cheveux toute leur allure.
Dès aujourd'hui, employez Brylcreem, sans corps gras ni collants, le complément idéal de votre chevelure.
RIEN D'HUILEUX - RIEN DE COLLANT
émulsionné, fixe les cheveux proprement
60 MILLIONS DE TUBES ET DE POTS VENDUS CHAQUE ANNÉE !
Importateur : Barbezat & Co., Fleurier/NE

Fr. 1.55
Fr. 2.40
Fr. 3.30
(+ Luxe)
A 56

Les médecins vous le diront....
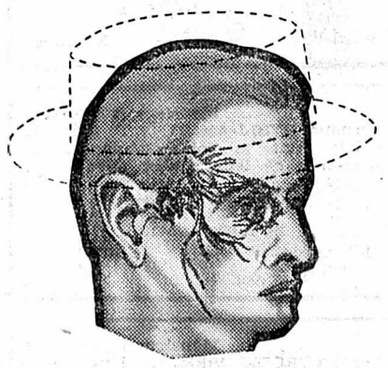
l'oreille, l'artère temporale, l'œil, le nez... sont organes sensibles au froid.
Couvrez-vous la tête

26 novembre

AUJOURD'HUI

SOLEIL Lever 7 h. 46 Coucher 16 h. 40

LUNE Lever 1 h. 04 Coucher 13 h. 24

AU JOUR LE JOUR

Un souvenir de l'occupation française

Il est sur la montagne de Boudry, dans les forêts qui appartiennent à la commune de Cortaillod. Les soldats français qui occupèrent notre pays de Neuchâtel en 1806, alors que celui-ci venait d'être donné au prince Berthier par Napoléon, n'eurent pas à se plaindre de leur séjour chez nous. Ils aimaient à l'appeler : le Repos d'Austerlitz.

Aussi l'armée reconnaissante, avant de quitter notre pays, donna-t-elle à ses habitants un simulacre de ce brillant fait d'armes. Ils avaient choisi dans ce but la plaine qui longe la base de la montagne de Boudry et s'étend entre cette localité et Bevaix. Toute la population du Vignoble, ainsi qu'une grande partie de celle des Montagnes, assistèrent à ces manœuvres dont on parle encore parfois dans la région, et dont le souvenir est conservé par le nom d'un chemin appelé Chemin d'Austerlitz.

Au soir de ce simulacre de bataille, le général Oudinot fut reçu, avec son état-major, chez un notable de Cortaillod, le colonel Vouga. C'est à la suite de cette réception, qu'un officier supérieur, voulant enfourcher son cheval, prit un tel élan, qu'il passa outre et alla tomber sur une haie qu'on conserve encore comme une relique. « Il est du diable, *dit-il en se relevant, ce vin du colonel ! C'est lui qui est la cause de ma chute. »*

Ces mots recueillis par de nombreux témoins, ont, paraît-il, donné le nom de vin du diable *à celui que produit une partie des côtes de Cortaillod.*

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage
Blanquette
Pommes purée
Salade
Pâtisserie

... et la manière de le préparer

Blanquette. — Mettre dans un cassoton la viande coupée comme pour un ragoût, avec oignon, carotte, laurier, sel et poivre. Recouvrir d'eau chaude et cuire doucement jusqu'à ce que la viande soit tendre. Retirer et passer le bouillon. Dans une autre casserole, faire fondre un morceau de beurre, ajouter de la farine et mouiller avec du bouillon pour obtenir une sauce claire. Cuire quelques instants. Ajouter un jaune d'œuf et un verre de crème, la viande, puis chauffer sans faire cuire.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 17 novembre. Comina, Béatrice-Catherine, fille de Pierre-Gérard, entrepreneur à Saint-Aubin, et de Denise-Anne-Marguerite, née Clerc. 18. Sottas, Christophe-Georges-Edouard, fils d'Eugène-Félicien, mécanicien à Neuchâtel, et d'Edith-Eliane, née Frey ; Meylan, Violaine-Iseut, fille de Jaques-René, avocat à Hauterive, et de Claude-Julia, née Bersot ; Nicoulin, Guy, fils de Maurice-Marie-Lucien, instituteur à Neuchâtel, et de Monique-Eugénie-Narcisse, née Bonnet. 20. Gigandet, Patrick-Roland-Edgar, fils de Roland-Emile, dessinateur à Peseux, et de Josette-Catherine-Marie, née Jacquot ; Eigenheer, Bernard, fils d'Ernest, mécanicien à Corcelles, et de Jacqueline-Paulette, née Suter ; Eigenheer, Denis, aux mêmes.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 novembre. Température : Moyenne : — 1,3 ; min. : — 2,3, max. : — 0,6. Baromètre : Moyenne : 726,7. Vent dominant : Direction : Nord-nord-est ; force : faible à modéré. Etat du ciel : Couvert par brouillard élevé.

Observatoire de Neuchâtel. — 25 novembre. Température : Moyenne : 0,3 ; min. : — 1,0, max. : 0,9. Baromètre : Moyenne : 728,6. Vent dominant : Direction : Sud-ouest ; force : faible à modéré depuis 11 h. 15, assez fort à partir de 18 h. 45. Etat du ciel : couvert.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro

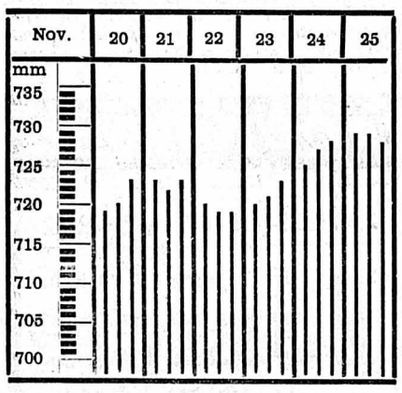

Niveau du lac, 24 nov., à 7 h. 30 : 429.05
Niveau du lac, 25 nov., à 6 h. : 429.04

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : nuageux ou couvert. Quelques précipitations. En plaine d'abord un peu de neige, ensuite pluie. Fort vent d'ouest. Température en plaine comprise entre zéro et plus 10 degrés.

Sud des Alpes et Engadine : nuit froide. Journée encore assez ensoleillée. Dans l'après-midi, température voisine de 10 degrés en plaine.

LA VILLE

Panne de trolleybus

La circulation des trolleybus sur la ligne 2 a été interrompue entre 13 heures 20 et 17 heures, le trolley d'une voiture s'étant « décâblé » à la hauteur de l'immeuble Evole 28 et ayant endommagé la ligne aérienne. Le transport des voyageurs a été fait par autobus.

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'Association pour le plan d'aménagement national a tenu ses assises samedi dans notre ville

Le Groupe de la Suisse occidentale de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national a tenu ses assises samedi à Neuchâtel, sous la présidence de M. L. Desbiolles, ingénieur cantonal à Fribourg. Cette association, qui groupe surtout des architectes et des ingénieurs, mais aussi des membres appartenant à d'autres professions libérales, ainsi que des collectivités, communes et gouvernements cantonaux, est maintenant représentée dans toute la Suisse romande, Neuchâtel et Valais y ayant récemment adhéré.

Les travaux de l'assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue samedi matin à l'auditoire des lettres de l'Université. Y étaient invités, pour notre canton, M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, chef du département des travaux publics, M. F. Martin, conseiller communal, directeur des travaux publics de la ville de Neuchâtel, et M. Charly Guyot, recteur de l'Université.

En souhaitant la bienvenue aux assistants, M. Martin a indiqué qu'en ce moment la nouvelle loi sur les constructions est à l'étude sur le plan cantonal et le problème des maisons-tours sur le plan communal, précisant que la nouvelle loi autorise des maisons de trente mètres, tandis que dans l'actuelle, la hauteur maximale est de vingt-cinq mètres.

Dans son rapport présidentiel, M. Desbiolles, après avoir salué les invités et rappelé les terribles événements de Hongrie, qui ont soulevé dans notre pays une indignation générale, et la mémoire de feu le conseiller d'Etat genevois Casaï, a résumé l'activité du comité durant l'exercice écoulé. Une circulaire a été envoyée aux communes de la Suisse romande sur les problèmes à l'ordre du jour : la pollution des eaux, la construction des autoroutes, notamment celle qui doit relier Lausanne à Berne, la publication d'un bulletin en français et, surtout, l'étude systématique du plan d'alignement sur le plan communal dans lequel sont inclus les problèmes du droit de superficie et de la propriété par étage. Il s'est occupé, en outre, de la navigation du Rhône au Rhin, de l'aménagement des routes principales, des zones de verdure et des questions juridiques et spéculatives que pose la construction des maisons-tours.

Ce rapport, fort intéressant, a été suivi d'un exposé de M. E. d'Okolski, architecte à Lausanne, qui a donné des renseignements sur l'activité de la commission technique qui s'occupe des plans d'aménagement tant fédéral que cantonaux et communaux. Elle a été chargée de la formation de techniciens de plans d'aménagement, car l'enseignement de cette branche est insuffisant à l'Ecole polytechnique fédérale. Elle s'est occupée aussi de créer un modèle de ville nouvelle qui reflétera la technique de notre temps.

Après ces deux rapports, le reste de l'ordre du jour administratif a été rapidement liquidé. Le comité a été réélu en bloc et nous avons le plaisir d'y noter la présence de M. J.-P. de Bosset, en qualité de vice-président.

Le programme d'activité pour le prochain exercice comprend la plupart des questions déjà soulevées par le président dans son rapport. Celles des autoroutes, des maisons-tours, des transports urbains, de la pollution des eaux y figurent parmi les principales.

En ce moment, M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, excuse l'adhésion un peu tardive de l'Etat de Neuchâtel à l'A.S.P.A.N., mais il s'est rendu compte, finalement, que cette association groupe les efforts de tous ceux qui s'intéressent à notre aménagement national, ce qui est devenu nécessaire, car de nombreux problèmes débordent les frontières cantonales.

Deux conférences : la loi sur les constructions et les maisons-tours

L'assemblée entend ensuite deux conférences. La première, de M. Jacques Béguin, architecte à Neuchâtel, traite de la nouvelle loi cantonale sur les constructions que le Grand Conseil vient de discuter en première lecture. M. Béguin a fait une analyse très complète, en en soulignant les divers aspects techniques. Il rappelle ce mot de Louis Perrier, auteur de la loi de 1912 : « Mon droit s'arrête à celui du voisin », ce qui reste toujours vrai. Depuis la loi Perrier, de nombreux problèmes nouveaux se sont posés, ceux d'urbanisme et de zonage, notamment. Aujourd'hui, ce que l'on cherche surtout c'est à donner l'air et la lumière, ce qui pose le problème de la dimension des constructions, dont les types sont différents suivant la topographie des cités. Situation curieuse, par exemple, que celle des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, lesquelles n'ont, ni l'une ni l'autre une banlieue, et où voisinent des buildings et des pâturages. On ne saurait envisager les mêmes types d'immeubles au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz. Quant à Neuchâtel, elle a une banlieue, et voit celle-ci s'étendre de plus en plus. Cette situation pose le problème de l'aménagement entre communes, et pour la construction d'immeubles ceux de l'éclairage et de l'insolation. De plus en plus s'impose l'utilisation du gabarit solaire. Dès que l'on dépasse une hauteur de vingt mètres, c'est le problème de l'ombre qu'il faut résoudre.

Après l'exposé de M. Jacques Béguin, l'assemblée entend M. Frédéric Gampert, architecte à Genève, parler des maisons-tours. Les maisons-tours sont encore rares dans notre pays. Mais il importe de savoir pourquoi l'on en édifie et pour qui. Ces sortes d'immeubles se justifient là où la place manque et où la population augmente fortement. C'est la raison pour laquelle ce sont nos grandes villes qui ont vu les premières maisons de ce type. Elles servent surtout à des bureaux, mais aussi à des logements, par exemple, pour loger le personnel d'un grand hôpital (Zurich). Elles ne sont évidemment pas faites pour les familles nombreuses, à cause des dangers qu'elles offrent pour les enfants. La question de l'endroit où il faut les placer a une grande importance. On ne peut les construire dans les centres, parce qu'elles empêchent une insolation normale, et peuvent provoquer des embouteillages dans la circulation, surtout à la sortie des bureaux. Enfin, il faut éviter que les tours servent à la spéculation. Les maisons-tours posent des problèmes d'ordre technique : les unes sont construites en béton, d'autres en métal.

M. Gampert complète son exposé en montrant quelques photographies représentant les types les plus curieux de maisons-tours de notre pays. En Suisse, si les maisons-tours sont admises, on semble, jusqu'ici tout au moins, s'opposer à ce qu'elles servent la spéculation.

Déjeuner et visites

Les congressistes se réunirent ensuite à l'hôtel DuPeyrou pour y déjeuner ; au cours du repas, d'agréables propos furent échangés ; on entendit tour à tour M. Desbiolles, M. Martin, conseiller communal, et M. Charly Guyot, recteur de l'Université. Puis ce fut le départ en autocars pour quelques visites intéressantes à la nouvelle route de Bienne, l'institut universitaire de zoologie ; le nouveau collège et le temple de la Coudre et, enfin, le Musée d'ethnographie. Ces visites mirent un terme heureux à une journée fort bien remplie.

N.

Le deuxième dimanche silencieux

L'interdiction de circulation a été scrupuleusement respectée hier en ville, si l'on fait exception de quelques « récalcitrants », la plupart contrôlés dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'ils regagnaient leur domicile. La police locale a dressé une quinzaine de rapports. Hors de ville, les contrôles étaient faits par la brigade de la circulation de la gendarmerie cantonale.

L'interdiction ayant perdu de sa nouveauté, il y eut moins de curieux à pied dans les rues. Le temps gris et frois invitait chacun à rester au chaud chez soi, dans les cinémas et les établissements publics.

Tout le monde goûta l'extraordinaire silence du jour dominical.

Naissances

Monsieur et Madame Charly CERF ont le grand plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Charly

24 novembre 1956

Clinique du Crêt, Neuchâtel — Hôtel du Lac, Auvernier

Monsieur et Madame Eric LAURENT, Frédéric et Adrien ont la grande joie de faire part de l'heureuse naissance de leur petit

Jacques

24 novembre 1956

Sentier 4 — Colombier

Monsieur et Madame Fernand DYSLI-AMSTUTZ et leur fils Olivier ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Blaise - Laurent

24 novembre 1956

Maternité, Neuchâtel — Areuse

Monsieur et Madame Bernard ROD-ROBERT et leur petite Maryline ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Patrick - Bernard

25 novembre 1956

Maternité, Neuchâtel — Bevaix

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Une jambe cassée

(c) On a transporté à l'hôpital du Locle une personne d'un certain âge du Cerneux-Péquignot qui s'était fracturé un genou.

Un tracteur agricole en panne provoque un accident

(c) Samedi à 21 heures, à deux cents mètres du passage à niveau du Crêt-du Locle, une automobile française a heurté un tracteur agricole, en panne à gauche de la route, sans feux de position. Le choc a été violent. Les deux véhicules ont subi d'importants dégâts. L'automobiliste, heureusement, n'a pas été blessé.

Du lait sur la chaussée

(c) Un accrochage s'est produit samedi matin aux Jeanmerets entre une voiture et un attelage de laitier. Quelques dégâts et une dizaine de litres de lait répandu sur la chaussée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Froid très vif

(c) Pendant la nuit de samedi à dimanche, durant laquelle le froid a été très vif, le thermomètre est descendu jusqu'à moins 6 degrés.

Un vieillard blessé

(c) Dimanche, à 16 heures, un vieillard de 75 ans a fait une chute en raison du sol glacé, devant l'hôtel de la Croix-d'Or. Blessé profondément à la tête, il a été transporté chez un médecin, où il a reçu les premiers soins.

Chute d'un cycliste

(c) Samedi, à 10 h. 35, un cycliste de 51 ans a fait une chute devant l'immeuble de la rue de la Serre 11. Souffrant d'une forte commotion, il a été transporté chez un médecin ; il a été ensuite conduit à son domicile.

Noces d'or

(c) M. et Mme Numa Hertig, domiciliés rue Numa-Droz 171, ont fêté dimanche leurs noces d'or, entourés de leur nombreuse famille.

Des cageots en feu

(c) Samedi, vers minuit, des agents effectuant leur ronde, ont aperçu des flammes qui s'élevaient d'une cour, à la rue Numa-Droz 130. Les premiers secours sont intervenus rapidement pour éteindre le feu qui consumait des cageots entreposés. On ignore les causes de ce commencement d'incendie.

Etant donné l'abondance des nouvelles, une partie de notre chronique régionale est renvoyée en page 9.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Blanche Saam-Duvanel, à Boudry ;

Madame et Monsieur Fred. Kunz-Saam et leur fille Françoise, à Colombier ;

Madame et Monsieur Fernand Veillard-Saam et leurs enfants Jean-François et Martine, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Hermann SAAM

Employé TN

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, oncle et parent, qu'il a plu à Dieu de rappeler subitement à Lui, dans sa 65me année.

Boudry, le 24 novembre 1956.
(Avenue du Collège 61)

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais pous préparer une place.
Jean 14 : 2.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu lundi 26 novembre, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 heures, au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la Compagnie des tramways de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Hermann SAAM

contrôleur-conducteur ligne No 5

Nous garderons de ce fidèle employé et parfait collègue un excellent souvenir.

Le comité de Section Neuchâtel-Tramways U.P.T. a le pénible devoir d'informer ses membres du départ subit de leur cher collègue et ami

Hermann SAAM

membre actif.

Tous les collègues libres sont priés d'assister à l'ensevelissement, lundi 26 novembre, à 13 h. 30, à Boudry.

L'Amicale des contemporains de 1892 a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hermann SAAM

leur très cher ami.

L'ensevelissement aura lieu lundi 26 novembre, à 13 h. 30, à Boudry.

Monsieur Robert Egger-Erb, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Marcel Erb, à Saint-Sulpice, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Armand Jaccard-Erb, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Roger Etienne-Erb, aux Bayards ;
Madame et Monsieur Maurice Ray-Erb, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Hermann Joseph-Erb, à Sainte-Croix, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Alphonse Erb, à Neuchâtel, leur fille et petits-enfants ;
Madame veuve Georges Erb, aux Parcs, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Charles Erb, à Fleurier, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean Erb, aux Grands-Prés, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Louis Bachmann-Erb, à la Brévine ;
Madame et Monsieur Paul Clerc-Erb, à Saint-Sulpice ;
Madame et Monsieur Léon Méroz, à Saint-Sulpice, leurs enfants et petite-fille ;
Madame et Monsieur Gaston Jeanneret-Erb, à Couvet, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame André Erb, à Couvet, et leurs enfants,
ainsi que les familles Bachmann, à Fleurier, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur vénérée maman, grand-maman, belle-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Marie ERB

née REYMOND

que Dieu a reprise à Lui, le 24 novembre, à 8 h. 30, à l'âge de 82 ans.

Saint-Sulpice, 24 novembre 1956.

Adieu, ma chère famille, je monte à notre Dieu, je monte à notre Père, mes combats sont finis, je sors de la douleur et j'échange aujourd'hui la terre pour les cieux.
Béni soit Dieu le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation.
Corinth. 1 : 3.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Saint-Sulpice, lundi 26 novembre, à 13 heures. Culte pour la famille, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : chez M. Paul Clerc, quartier du Soleil.

Approchons nous avec assurance du trône de la grâce, pour recevoir miséricorde et grâce et pour recevoir le secours au moment opportun. Heb. 4 : 16.

Madame Georges Nagel et ses enfants : Cécile, Louis-Georges, Madeleine et Daniel ;

Madame H. Nagel-Mayor, ses enfants et petits-enfants ;

Madame W. Grisel-Grosjean et son fils,

ont la douleur d'annoncer que Dieu a rappelé à Lui

Monsieur Georges NAGEL

professeur de théologie et d'égyptologie

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, endormi paisiblement dimanche 25 novembre 1956, après quelques mois de maladie. Culte au temple de Champel, mercredi 28 novembre, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : 22, avenue Dumas.

Mon âme bénis l'Eternel.
Ps. 103.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Faculté autonome de théologie de l'Université de Genève, cp. ch. p. I 9388.

†

Dieu est pour nous un refuge, un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.

Madame Elvezia Haymoz-Lonati, à Neuchâtel ;
Madame veuve Haymoz, ses enfants et petits-enfants, à Guin ;
Madame et Monsieur Auguste Lonati, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Bienne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur Félix HAYMOZ

leur cher et inoubliable époux, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, parent et ami, survenu à la suite d'un tragique accident, dans sa 36me année.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 26 courant, à 15 heures.
La messe de sépulture aura lieu à 11 h. 15 à la chapelle du Vauseyon.
Domicile mortuaire : Parcs 83.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Travaux publics de la ville de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Félix HAYMOZ

ouvrier au service de la ville, enlevé à la suite d'un tragique accident à l'affection de ses collègues.

L'ensevelissement aura lieu lundi 26 novembre 1956, à 15 heures.

La direction et le personnel de l'Association de la patinoire de Neuchâtel ont la profonde douleur et le triste devoir de faire part du décès subit de

Monsieur Félix HAYMOZ

leur fidèle et dévoué employé et ami depuis plusieurs années.

Ils conserveront de lui un souvenir reconnaissant.

Le comité de la Fédération suisse du personnel des services publics, section Neuchâtel-ville, a le chagrin d'informer ses membres du décès de leur regretté collègue

Monsieur Félix HAYMOZ

membre actif.

Rendez-vous au cimetière, lundi 26 novembre, à 15 heures.

Le comité **« Pro Ticino »** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Félix HAYMOZ-LONATI

époux de Madame E. Haymoz-Lonati, membre actif et beau-fils de Monsieur Agostino Lonati, membre honoraire de la société.

La société de secours mutuels l'« Abeille » a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Félix HAYMOZ

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 26 courant, à 15 heures.

Le comité.

Il est heureux, l'épreuve est terminée,
Du triste mal il ne souffrira plus.
Et désormais sa destinée
Est de régner avec Jésus.

Mademoiselle Rose-Marie Tharin, à Noiraigue ;
Madame veuve Rosa Weber-Tharin, ses enfants et petits-enfants, à Noiraigue, à Fleurier et à Fontaines ;;
Madame et Monsieur Arthur Thiébaud-Tharin, leurs enfants et petits-enfants, à Noiraigue ;
Monsieur Léandre Tharin et ses filles, à Noiraigue,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur René THARIN

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui dans sa 55me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Noiraigue, le 24 novembre 1956.

Que Ton règne vienne !
Mat. 6 : 10.
Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.
Mat. 11 : 28.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu lundi 26 novembre. Culte pour la famille au domicile mortuaire, rue de la Source, à 13 heures. Service religieux au temple, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Edouard Mennet, à Lausanne ;
Mademoiselle Lilly Mennet, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Gaston Mennet et leurs enfants Pierre et André, à Neuchâtel ;
Monsieur Edgar Mennet et sa fille Christiane, à Lausanne ;
Monsieur Paul Mennet, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Marcel Mennet et leurs filles Françoise, Anne-Marie et Christine, à Lausanne ;
Monsieur Karl Grunder et famille, à Berne,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Edouard MENNET

née Gertrude GRUNDER

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, enlevée à leur tendre affection le 23 novembre 1956, dans sa 80me année.

Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Domicile mortuaire : Chablière 39, Lausanne.

L'incinération aura lieu à Lausanne, lundi 26 novembre. Culte à l'église Saint-Paul, à 15 h. 30. Honneurs à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix cher papa et grand-papa. Tes souffrances sont passées.

Monsieur et Madame René Braillard et leurs fils René et Gérard, à Gorgier, à Zurich et en Angleterre ;
Monsieur et Madame Aimé Braillard et leurs enfants Ginette et Blaise, à Gorgier et à Wädenswil ; ;
Madame Lina Tenthorey, à Gorgier ;
Monsieur et Madame Ulysse Tenthorey et famille, à Lausanne ;
Mademoiselle Emma Braillard, à Gorgier ;
ainsi que les familles Fornaro, Chuat, Braillard et Roulin,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Oscar BRAILLARD

hôtelier

leur très cher papa, grand-papa, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui ce jour, dans sa 89me année, après une pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Gorgier, le 24 novembre 1956.
(Hôtel « Les Tilleuls »)

Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.

L'ensevelissement aura lieu mardi 27 novembre, à 13 h. 30. Culte au temple de Saint-Aubin, à 13 h. 45. Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 15

Prière de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné Son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

Monsieur Louis Rusillon, à Neuchâtel ;
Monsieur Pierre Rusillon et ses enfants, à Genève ;
Monsieur Claude Rusillon, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Flora Rusillon, à Perreux ;
Monsieur et Madame Ernest Rusillon et famille, à Wabern et à Berne ;
Monsieur et Madame Jules Rusillon et famille, à Pontarlier ;
Mademoiselle Alicia Fivaz, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Roger Kleiber-Fivaz et leurs filles Josette et Claudine, à Couvet ;
Madame Marguerite Egger, à Fleurier ;
Madame Nadine Barras, à Neuchâtel ;
les familles Fivaz, parentes et alliées,
font part du décès de

Madame

Germaine RUSILLON-FIVAZ

leur chère épouse, maman, tante et amie, enlevée subitement à leur tendre affection, dans sa 59me année.

Neuchâtel, le 25 novembre 1956.
(Rue des Fahys 123)

L'incinération aura lieu à Beauregard, mardi 27 novembre, à 13 heures. Culte pour la famille au domicile à 12 h. 30.

Madame Albert Jeanmonod, à Peseux ;
Monsieur et Madame A. Jeanmonod-Christinat, à Peseux ;
Madame et Monsieur A. Perrin-Jeanmonod et leur fils, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur J. Wilinski-Jeanmonod et leurs enfants, au Vénézuéla ;
Monsieur et Madame M. Jeanmonod-Jampen et leurs enfants, à Peseux ;
Madame veuve E. Gerber, ses enfants et petits-enfants, à Corcelles ;
Madame veuve A. Jeanmonod, ses enfants et petits-enfants, à Peseux ;
Monsieur et Madame L. Jeanmonod, ses enfants et petits-enfants, à Peseux ;
les enfants et petits-enfants de feu F. Tribolet à Prilly, à Peseux et à Chambrelien,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Albert JEANMONOD

leur chez époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 70me année, après une longue maladie.

Peseux, le 23 novembre 1956.
(Granges 5)

Le travail fut sa vie.
Repose en paix.
Jean 14 : 4.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Peseux, le 26 novembre 1956, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société des vignerons de Peseux a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue,

Monsieur

Albert JEANMONOD

membre dévoué, père de Monsieur Albert-Emile Jeanmonod, membre du comité.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement lundi 26 novembre. Pour l'heure, consulter l'avis de la famille.

Le comité de la société de musique **« l'Echo du Vignoble » de Peseux** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Albert JEANMONOD

père de notre membre actif Maurice Jeanmonod.

L'ensevelissement aura lieu lundi 26 novembre, à 13 heures.

Le comité du Football-club **Comète-Peseux** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Albert JEANMONOD

membre honoraire et père de Monsieur Albert Jeanmonod fils, ancien membre dévoué de la société.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.